

UN GOUVERNEUR DE LA PROVINCE
DU BERRY
—
LE
MARÉCHAL DE LA CHÂTRE
1536-1614

Par F. DESHOULIÈRES

« J'ai ouy tenir à feu M. de
« Guyze dernier, Monsieur de La
« Chastre pour un très bon et
« tres brave capitaine. »

(BRANTOME, *Vie des grands capitaines estrangers et françois*,
Liv. IV, ch. VI.)

CHAPITRE I^{er}

1536 1562

Naissance de Claude de La Châtre. — Son éducation militaire. — Ses premières armes. — Campagne d'Italie. — Il raconte l'expédition du duc de Guise en Italie, le siège de Thionville et la prise de Calais. — Commencement des guerres de religion. — Il est avec le duc de Guise. — Combat de Lorges. — Sièges de Bourges et de Rouen. — Bataille de Dreux.

C'est au château de la Maisonfort, en Berry¹, que naquit, en 1536, Claude de La Châtre².

1. Commune de Genouilly, canton de Graçay, département du Cher.

2. Claude de La Châtre est qualifié II^e du nom par plusieurs

Nous n'entreprendrons pas la généalogie de sa maison. D'aucuns la font remonter à Laune, prince de Déols, qui aurait vécu vers l'an 900. Ils le rattachent ainsi à cette antique famille qui fut la première du Berry, sinon du royaume.

Ebbes II de Déols, en 1137, aurait eu en partage, dans la succession de Raoul II, prince de Déols, et d'Ode, sa femme, les villes et seigneuries de La Châtre, dont il transmet le nom à sa postérité¹.

D'autres, cependant, semblent contester cette antique origine² qui ne repose sur aucun fondement certain.

Toujours est-il que, le 9 mars 1538, mourait Gabriel de La Châtre, chevalier seigneur de Nançay, Bésigny, Sandré, etc., baron de la Maisonfort, conseiller d'Etat, capitaine des gardes du corps du roi, Maître des Cérémonies de France, etc.,³ et qu'il laissait de Marie de Saint-Amadour, sa femme, deux fils, dont l'aîné, Joachim, continua la postérité des seigneurs de Nançay, et le cadet, Claude, forma celle des barons de la Mai-

généalogistes, en particulier par LA CHESNAYF-DESBOIS; il est en effet le deuxième du nom de Claude dans la branche des seigneurs de la Maisonfort. Le P. ANSELME le nomme simplement Claude. Cependant LA THAUMASSIERE l'appelle Claude III.

1. Généalogie de la Maison de La Châtre, dressée, établie et certifiée conforme aux documents originaux produits par M. Juan José Vilars Prayla, généalogiste et Roy d'armes de S. M. Alphonse XIII, roi d'Espagne, le 21 septembre 1889.

2. RAYNAL, *Hist. du Berry*, Bourges, Vermeil, 1847. T. IV, p. 87. Voir surtout : E. CHÉNON, *Les origines de La Châtre-en Berry. — Notes archéologiques et historiques sur le Bas Berry*, chap. XXIX, au Tome XXIX des *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre*.

3. Il fut inhumé dans la cathédrale de Bourges. Généalogie de la Maison de La Châtre, *ibid.*

sonfort, et eut de son mariage avec Anne Robertet¹ Claude, qui doit faire l'objet de cette étude.

Ce fut au sein de sa famille que ce dernier passa naturellement les premières années de son enfance. Mais on était à une époque où la principale éducation consistait dans l'apprentissage du métier des armes. Aussi, à l'âge de 12 ans, le jeune Claude fut-il confié à un homme particulièrement apte à lui donner ce rude enseignement. C'était le connétable Anne de Montmorency, dans la maison duquel il entra en qualité de page vers l'année 1548.

Il ne pouvait être à meilleure école, car c'était l'époque où la fortune du vieux guerrier était le plus florissante². Aussi ces années, passées auprès du chef des catholiques, durent avoir, sur l'esprit du jeune homme, une heureuse influence.

Anne de Montmorency « favorisa ses premiers commencements dans les armes par des emplois dignes
• « de sa naissance et de l'estime qu'il faisait des belles
« qualités qu'il voyait en lui³ ».

1. Anne Robertet, dame de La Ferté-sous-Reully, dame d'honneur de Catherine de Médicis, était fille de Florimond Robertet, seigneur d'Alluye. Elle avait épousé en premières noces Claude d'Estampes, seigneur de La Ferté-Nabert. (LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dict. de la noblesse* ; — CASTELNAU, *Mémoires* ; Bruxelles, Léonard, 1731, T. I, p. 318 ; — CHALMEL, dans son *Histoire de Touraine* (T. III, p. 385), dit que la mère du maréchal de La Châtre était Catherine de Menou ; l'historien tourangeau confond avec son arrière grand'mère, qui épousa, le 23 novembre 1460, Claude de La Châtre, seigneur de Nançay (c'est là une erreur qu'il importe de refuter.)

2. Anne de Montmorency fut fait connétable en 1538. Il devait mourir en 1567.

3. CASTELNAU, *ibid.*

Le moment d'ailleurs était bien choisi pour le placer aux côtés du connétable ; celui-ci jouissait d'une faveur complète auprès de Henri II ; et, après avoir pacifié le midi de la France, il allait s'attaquer aux Anglais devant Boulogne.

Claude de La Châtre fut de cette expédition et il assista¹ au siège qui fut rude, tant à cause de la résistance qu'offrait la place, qu'en raison de l'âpreté de la saison. Puis il poursuivit avec Anne de Montmorency cette fructueuse campagne qui devait aboutir à la conquête des Trois-Evêchés. Nous ignorons quel rôle personnel il y joua, mais nous savons que devant le camp d'Amiens il portait la cornette du connétable².

L'année suivante, en 1553, nous le voyons assister à cette suprême lutte, qui devait amener la retraite définitive de Charles-Quint. Mais le jeune homme n'était plus un enfant, il allait avoir dix-huit ans, et le connétable le mettant « hors pages » lui avait donné une place d'archer dans la compagnie de ses gens d'armes, dont il lui confiait la cornette pour débiter, et dont il allait lui faire parcourir successivement les divers grades³.

C'est à ce titre qu'il fit partie du corps placé sous le commandement du maréchal de Saint-André, et auquel Montmorency confia la mission importante d'aller investir Marienbourg. L'affaire fut assez périlleuse, nos troupes durent repousser le secours que l'Espagnol

1. Jacques GEORGE, *La couronne de gloire ou éloge de La Châtre*, Paris, 1615. Nous aurons, à la fin de cette étude, l'occasion de revenir sur cet écrit.

2. *Id.*

3. *Récit historique, chronologique et généalogique de la Maison de La Châtre-en-Berry*. Paris, chez Nyon, 1789, p. 193.

Julien Roméro apportait à la place. Les archers eurent un rôle brillant à soutenir, et Claude de La Châtre s'y distingua particulièrement. Le connétable lui en fit publiquement honneur ¹.

A quelques mois de là, ces mêmes archers eurent également à donner, d'une façon décisive, le 13 août 1553, à la journée de Renty. La Châtre était encore parmi eux. C'est leur heureuse intervention qui décida du sort de la bataille et de la défaite des Impériaux.

Ce succès de nos armes, suivi bientôt de l'abdication de Charles-Quint, amena une trêve entre les armées de Henri II et celles de la Maison d'Espagne, tout au moins sur les frontières des Pays-Bas. Mais l'activité militaire de La Châtre n'y trouva pas un repos.

Nous le voyons dans une direction opposée en 1555, cherchant à s'illustrer dans la vigoureuse campagne que le maréchal de Brissac menait en Piémont contre le duc d'Albe, Ferdinand de Tolède. Le général français, presque bloqué dans les environs de Casal, avait vu s'avancer contre lui un nombre important d'Impériaux ; il avait demandé du secours à la Métropole, et le duc d'Aumale ² avait levé un corps de 10.000 hommes pour lui venir en aide. Un grand nombre de jeunes nobles l'avait suivi, et à côté du prince de Condé, du duc de Vendôme, des ducs de Nemours, des sieurs de La Trémouille, de La Chateigneraie, de Lauzun et d'autres, nous voyons Claude de La Châtre s'enrôler dans cette brillante compagnie ³.

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

2. Claude de Lorraine, duc d'Aumale, frère cadet du duc de Guise.

3. GARNIER, *Histoire de France*, T. XXVII, p. 72 ; — DANIEL, *Histoire de France*, T. VIII, p. 142.

C'est ainsi qu'il s'illustra personnellement sous l'enceinte du château de Casal. S'élançant à l'assaut avec impétuosité, il parvint jusqu'au mur de la place. Mais là il fut atteint d'une blessure qui, tout d'abord, sembla si grave, qu'on le laissa pour mort dans le château, et qu'il fut à moitié enseveli sous les décombres de la muraille. Mais il y avait plus d'apparence que de mal, car « ayant touché terre », dira plus tard son panégyriste, « comme un autre Antée, il se releva plus allégrement, et ranima ses forces pour depuis faire « merveille ¹ ».

A quelques jours de là, il aurait encore pris part à un combat singulier, entre quarante français et autant d'impériaux qui « se battirent à coup de lance à fer « émoulu et à outrance de l'épée, sous la vue de « MM. le duc de Nemours et le marquis de Pesquaire ² ».

Enfin nous savons qu'il guerroya sous les murs de Montcalva, de Valsenière de Queras, de Coûy, où son armure reçut la marque de nombreux coups d'arquebuse ³, et nous le retrouvons bientôt devant la ville d'Ulpian, dont l'assaut fut mené vigoureusement, et où la noblesse française donna l'exemple en prenant la tête de l'escalade. César de Naples, qui y était assiégé, fut bientôt forcé de se rendre.

C'était la fin de la campagne, les troupes prirent leurs quartiers d'hiver, et le duc d'Aumale revint en France. Nous ne savons si Claude de La Châtre l'y accompagna, ou s'il resta en Italie et s'il y était encore

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

quand le duc de Guise, au commencement de l'année 1557, passa les monts pour y poursuivre les succès de nos armes. Cela est probable, car il en racontera bientôt lui-même l'expédition.

Tous les premiers débuts de la vie de Claude de La Châtre seraient assez ternes, et il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter, s'ils n'avaient servi à faire l'éducation militaire du jeune homme, et à lui apprendre le métier des armes dans des situations et sous des climats divers.

Ces campagnes d'ailleurs, comme celles qui vinrent après, le jeune homme les suivit non seulement en soldat brave et hardi, mais aussi en homme de guerre réfléchi, se rendant compte des faits militaires et des événements politiques, si bien qu'il en donna plus tard une relation, sous le titre de « Mémoires ou voyage de « M. le Duc de Guise en Italie, son retour, la prise de « Calais et de Thionville 1556-1557 ¹ ». L'ouvrage n'est du reste qu'un sommaire assez bien écrit dans lequel l'auteur ne parle jamais de lui-même, entre dans peu de détails, mais s'applique surtout à mettre en relief, en l'y faisant ressortir au milieu de beaucoup de louanges, le rôle militaire du duc de Guise.

C'est à cette époque, semble-t-il, que Claude de La Châtre commença de s'attacher à cette famille de Lorraine, à laquelle il devait lier sa fortune et rester fidèle de père en fils, pendant trois générations.

En même temps il se séparait du connétable de

1. Publié dans PETITOT, *Mémoires sur l'histoire de France*, T. XX, p. 473; et dans le *Journal de Henri II*, édition de LENGLET DU FRESNOY, T. III, p. 3.

Montmorency vieillissant et dont l'étoile pâlissait à mesure que celle de Guise, son rival, prenait plus d'éclat.

En effet, tandis que la campagne d'Italie était brillante, tout au moins au début, le sort de nos armées en France était désastreux. « Le roi avait, dit La Châtre, « dans ses mémoires, son connétable de Montmorency, « un personnage de grande expérience et de sage « conduite, comme tout le monde sait, prisonnier, et « avec lui Saint-André, de Montpensier, etc... ; en « cette bataille de Saint-Quentin, qui fut si désas- « treuse, arrivée le 11 août 1557. Le roi donc fit dire « à Guise de revenir d'Italie ¹. »

Nous ne suivrons pas le duc de Guise dans son heureuse campagne que La Châtre raconte en détail, en oubliant de nous dire le rôle qu'il y joua personnellement.

Nous savons seulement que celui-ci assista au siège de Calais, et qu'il faisait partie des troupes qui, sous la conduite de Charles de La Rochefoucault, s'emparèrent, au milieu de la nuit, de la Tour de Riban, dont la prise devait entraîner celle de la ville, qui, après avoir appartenu aux Anglais pendant deux cents ans, dut se rendre au bout d'un siège de huit jours « grâce à « l'astuce, diligence et bonne conduite de M. de Guise ² ».

Celui-ci en acquit un prestige d'autant plus grand, que cette victoire succédait aux revers qu'avait éprouvés le connétable. Le jeune La Châtre devait trouver, dans

1. *Voyage de M. de Guise*, loc. cit.

2. *Ibid.*

ces vicissitudes de la gloire, de profonds sujets de méditation.

Après la prise de Thionville, que La Châtre raconte également sans nous dire comment il y assista, le traité de Cateau-Cambrésis termine la guerre, et aussi le récit auquel nous venons de faire ces emprunts.

Sous les règnes de Henri II et de François II, Claude de La Châtre s'efface. Les intrigues de cour n'avaient pas de place pour lui, encore modeste soldat. Aussi n'apparaît-il pas dans les détails de l'histoire, mais ses vœux et ses pensées ne devaient pas se détacher du chef de la Maison de Lorraine.

Nous ne le retrouvons qu'à l'époque du règne de Charles IX, quand la guerre civile fera tirer l'épée dans les deux partis, et il est du côté des Guise.

Les chefs catholiques, sentant la nécessité de s'unir contre l'influence que Catherine de Médicis donnait maintenant au roi de Navarre et au prince de Condé, représentant les protestants, avaient fondé le triumvirat du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André; c'était la réunion des trois hommes sous lesquels La Châtre avait fait ses premières armes. C'est à côté d'eux que nous le voyons.

Le duc de Guise s'était, au mois de juin 1562, retiré à Châteaudun. Claude de La Châtre l'y avait rejoint, et lorsque, quelques jours plus tard, celui-ci regagna l'armée royale, que le prince de Condé, retiré à Orléans, se décidait à combattre, le jeune homme l'accompagnait.

Ce retour ne fut pas sans péril. En arrivant près de

Lorges, le 2 juillet, il fallut faire usage de ses armes dans une escarmouche qui ne fut pas sans gloire pour Claude de La Châtre. C'est encore son panégyriste qui nous l'apprend, et nous sommes obligés d'avoir recours de nouveau à sa narration héroïque.

Aux abords de cette ville, il voit s'approcher de lui, à la tête d'un parti huguenot, un capitaine ennemi qui s'avance avec arrogance. Tous deux se précipitent au galop l'un vers l'autre, la lance à l'arrêt ; ils se combattent ; « enfin, après quelques passades, notre « puissant joueur, s'élançant sur l'ennemi de sa foi, « en guise de Samson enthousiaste, le perce d'outre « part, et son cheval aussi, en les cousant tous deux « ensemble avec sa lance qu'il rompit ¹ ».

Après ce beau coup, il se rue au milieu de la cavalerie ennemie, pouvant à peine maîtriser son cheval, qui, le mors brisé, et rendu fou de douleur, par les blessures qui le criblent, fait néanmoins une trouée, et ouvre passage à son maître.

La Châtre dut accompagner Guise à la prise de Blois et de Tours ; nous le retrouvons le 18 août au siège de Bourges. Il est chargé d'y conduire une tranchée, dans une zone périlleuse en but aux coups des protestants.

Quelques semaines après il était à Rouen, et prenait part aux opérations de l'attaque, ainsi qu'aux nombreux combats qui se livrèrent sous les murs de cette place. Il fut même atteint aux jambes par une grenade, mais il en fut quitte pour une légère blessure.

Enfin le 10 décembre il combat à Dreux avec toute l'armée catholique. Il était, dans cette journée, guidon

1. Jacques GEORGE, *ibid.*

de la compagnie des gens d'armes du maréchal de Saint-André¹; il se conduisit brillamment; ses armes gardaient les traces de cinq coups de pistolet, et son cheval, couvert de sang, ne pouvait plus le porter. Aussi le duc de Guise, qui avait maintenu l'honneur de cette journée, dont le prix était la vie de Saint-André et la liberté du connétable², voulut-il, en témoignage de sa valeur, le placer en qualité de capitaine à la tête de la compagnie des gens d'armes dans laquelle il s'était distingué. La Châtre s'excusa; il ne voulut prendre que la charge de lieutenant, et pria son chef de donner le grade de capitaine au sieur de Monthalais, un de ses camarades, plus ancien que lui³.

Il faut croire que La Châtre avait fait réellement preuve de valeur dans cette journée. car c'est à partir de cette date que nous commençons à le voir rapidement monter en honneurs et dignités, et bientôt occuper des emplois élevés, dans lesquels il jouera un rôle plus personnel.

1. Jacques GEORGE, *ibid.*

2. C'est dans cette bataille que Gaspard de Nançay, le cousin germain de Claude de La Châtre, reçut une grave blessure dont les suites devaient lui être funestes.

3. BRANTOME, *Vie des grands capitaines*, LIV. IV, ch VI; — *Précis historique de la Maison de La Châtre*, loc. cit., p. 193; — Jacques GEORGE, *loc. cit.*

CHAPITRE II

1564-1569

Mariage de La Châtre. — Entrevue de Bayonne. — La Châtre est nommé lieutenant-général de Touraine. — Sa seconde expédition en Italie. — Il reçoit le commandement de la Grosse Tour de Bourges. — Troubles en Touraine. — Campagne du Poitou. Combats de Messignac, de Pamprou et de Jasseneuil. — Premier siège de Sancerre. — Batailles de Jarnac et de la Roche-Abeille. — La Châtre est placé à la tête du Gouvernement du Berry.

Ce fut pendant les années de répit qui suivirent la pacification d'Amboise, que Claude de La Châtre se maria.

Il venait d'être fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ¹, peut-être par la faveur de Charles IX lui-même, plutôt par le choix de Catherine de Médicis qui chercha moins à récompenser le catholique et le protégé du duc de Guise que le fils de sa dame d'honneur.

La valeur personnelle de ce jeune seigneur, ses mérites et les espérances que donnaient sa fortune, lui permettaient de chercher femme dans une Maison illustre. Aussi épousa-t-il, en 1564, Jeanne Chabot, fille de Guy Chabot, baron de Jarnac, gouverneur de la Rochelle, fameux par son duel avec La Chateigneraie,

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

et de Louise de Pisseleu. Elle était veuve de René Anne d'Anglure, baron de Tancarville, qu'elle avait épousé en 1560, et qui venait de trouver la mort à la bataille de Dreux¹.

Nous verrons dans la suite que cette union ne lui donna pas le bonheur qu'il eût pu espérer. Madame de La Châtre semble avoir été dure, hautaine, d'un caractère peu facile, et ses ennemis, au moins, ne craignirent pas de mettre en doute sa fidélité conjugale.

Mais pour l'instant, ce mariage ouvrait à Claude de La Châtre l'entrée de la cour, et il y brilla. Jeune et déjà plein de renommée, riche (il venait d'être doté de la moitié du revenu de la terre de Givry en Argonne²), le succès ne lui manqua pas.

Il est probable qu'il accompagna le roi et Catherine de Médicis au voyage qu'ils firent, à cette époque, dans presque toutes les provinces du royaume. Toujours est-il, qu'il fit les honneurs de son pays au cortège royal, lorsque celui-ci passa en Berry, et que le 16 décembre 1564, le roi et la régente s'arrêtaient pour y dîner dans son château de la Maisonfort³.

L'année suivante, au mois d'avril, il était à l'entrevue de Bayonne, qui termina ce tour de France. Charles IX et Catherine de Médicis voulaient montrer à Elisabeth de France, reine d'Espagne, que nos divi-

1. MORERI, *Dictionnaire* ; — ANSELME, *Histoire généalogique* ; — CASTELNAU, *Mémoires cités*, T. II, p. 94, additions, et T. II¹, p. 172.

Robertet porte : de sable, à la bande d'or, chargé d'un vol de sable accompagné de 2 étoiles aussi d'or.

2. LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la Noblesse*.

3. RAYNAL, *Hist. de Berry*, T. IV, p. 79.

sions intestines n'avaient ni ruiné le royaume, ni décimé sa noblesse riche encore en gentilshommes braves et adroits. Claude de La Châtre en fournit la preuve. Il prit une large part aux fêtes et aux jeux qui furent donnés et fut le vainqueur du tournoi ; pour prix de sa victoire il reçut une bague de grande valeur, des mains de la reine Elisabeth. Mais, aussi galant qu'intrépide, le jeune seigneur, « se contentant de l'honneur comme récompense », s'empressa, aux applaudissements de l'assemblée, de déposer son bijou aux pieds d'une des anciennes demoiselles d'honneur de la reine, dont, par discrétion sans doute, le nom ne nous pas été révélé¹.

La Châtre était tout à fait en faveur et ce fut probablement cette même année², que le roi le nomma lieutenant-général du gouvernement de Touraine. Cette province jusqu'alors avait fait partie du gouvernement de Charles de Bourbon, duc de Montpensier, comprenant l'Orléanais, le Berry et la Touraine, qui fut à sa mort, en passant entre les mains de son frère Louis II

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

2. C'est la date que donne Jacques George pour cette nomination ; nous la croyons exacte, car elle correspond à la mort de Charles de Montpensier, et au demembrement de son gouvernement en deux lieutenances générales. l'une comprenant la Touraine et une petite partie du Berry données à La Châtre, et l'autre, le reste du Berry, qui fut attribuée à Gilles de Souvre, marquis de Courtenvaux. Chalmel (*Hist. de Touraine*, déjà citée) n'attribue pas de date à cette nomination. *Le précis historique de la Maison de La Châtre* (*loc. cit.*), la place en 1566, ainsi que le père Anselme (*loc. cit.*), le *Dictionnaire historique de l'arrondissement de Loches* (Tours, Detourmy, 1812), p. 205 et La Thaumassière (*Hist. de Berry*, L. XI, ch. XI, p. 861, nouvelle édition), Raynal (*loc. cit.*) semble même la placer en 1567 ou 1568.

de Bourbon, divisé en deux lieutenances générales. Celle attribuée à La Châtre s'étendait sur Tours, Blois, Amboise, Vendôme, Loches, Chinon, Châteaudun, Loudun, l'Isle-Bouchard, Châtillon-sur-Indre et Buzançais.

Enfin, en 1566, le roi le faisait chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et lui donnait entrée dans son conseil de guerre.

Ce fut en 1567 que La Châtre accompagna le duc de Nevers en Italie. Il y eut le grade de colonel-général de l'infanterie ¹. Nous avons peu de détails sur cette expédition, nous savons seulement que La Châtre fut chargé, peu de temps après, de ramener l'armée en France et qu'il s'acquitta avec tact de sa mission. C'est sans doute à son retour qu'il reçut, en plus des autres charges, celle de capitaine de la Grosse Tour de Bourges ², poste important qui allait lui conférer, dans son propre pays, un lourd commandement militaire, au moment où la guerre religieuse devait prendre dans le Berry encore plus d'acharnement.

Cependant la paix de Longjumeau, conclue le 23 mars 1568, n'empêchait pas les huguenots de s'agiter. La Châtre pouvait le constater dans le gouvernement dont il avait la lieutenance.

Dès le mois de janvier, les protestants, maîtres de Blois et de Montrichard, avaient bien semble vouloir abandonner le pays, pour gagner le Poitou, mais nombreux étaient ceux qui demeuraient encore dans la province.

Ceux-ci se réunissaient le plus souvent aux environs

1. MICHAUD, *Biographie universelle*.

2. *Récit historique*, loc. cit. : — RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, p. 114.

de Tours, dans la petite ville de Maillé, aujourd'hui Luynes, pour y célébrer leur culte. Ce fut l'occasion de désordres. Un jour même, les choses allèrent si loin, que le ministre réformé fut massacré dans sa chaire. Il fallait rétablir l'ordre. La Châtre, avec les instructions du gouverneur, qui ne faisait qu'obéir à celles du roi lui-même, prit le commandement de cinq compagnies de gens à pied, et vint tenir garnison à Tours, à la charge des habitants. C'était irriter davantage les catholiques, qui n'avaient pas encore oublié les massacres et les pillages que les huguenots avaient commis dans la ville. Aussi continuèrent-ils à témoigner de leur humeur par des représailles qui bientôt devinrent de la plus haute gravité. Le lieutenant général, malgré ses troupes, était impuissant à y mettre fin ; peut-être ses sentiments intimes nuisaient-ils à la rigueur de sa vigilance. Toujours est-il qu'au mois de juillet les troubles redoublèrent ; le capitaine Saint Martin, chargé de la garde du pont, est massacré par les habitants ; La Châtre accourt sur le lieu de l'émeute ; il est injurié, il essuie plusieurs coups de feu ; de nombreux soldats de son escorte sont mortellement atteints, et le calme ne revient qu'après une énergique riposte, qui couche sur la place un certain nombre de Tourangeaux. Le duc de Montpensier et le roi furent vivement irrités de cette affaire ; celui-ci voulait sévèrement punir les habitants de Tours ; l'abbé Ruzé, son confesseur, parvint seul à arranger les choses ¹.

Ces troubles montraient assez le peu de solidité de

1. GIRAUDET, *Histoire de Tours*, Tours, 1873, T. II, p. 52, d'après les archives municip. de Tours : guerres civiles, liasse 255.

la paix de Longjumeau ; déjà Condé et Coligny, réunis en Saintonge, s'étaient emparés de la plupart des villes du Poitou, et menaçaient la Touraine. Le duc de Montpensier et La Châtre, avec leurs faibles troupes, n'avaient pas de quoi résister à leur armée, aussi devaient-ils se contenter d'être les muets spectateurs des ravages et des pillages que commettait l'avant-garde des huguenots, commandés par trois aventuriers provençaux nommés Mouvans, d'Acier et Périgourde.

Cependant les catholiques avaient fini par s'organiser ; une armée, dont les chefs étaient le duc de Guise et Brissac, était venue renforcer les troupes de Montpensier et de La Châtre. On se mit en campagne vers la fin de septembre. Les troupes de Mouvans, d'Acier et de Périgourde se laissèrent tourner et couper d'avec le gros des protestants ; elles durent supporter à Messignac en Dordogne, le 30 octobre, une sanglante attaque, qui coûta la vie à Mouvans et à Périgourde ; mais La Châtre eut aussi à déplorer la mort de son frère Jacques qui périt dans l'action¹.

Après cette rencontre, qui débarrassa les abords de leur gouvernement, Montpensier et La Châtre n'avaient plus qu'à rejoindre, avec leurs troupes, l'armée du duc d'Anjou en Poitou. Ils la rallièrent le 10 novembre et prirent part à cette campagne de l'année 1568, rendue si pénible par la rigueur de la saison, et dont les épisodes les plus saillants furent l'escarmouche de Pamprou, suivie le lendemain de la bataille de Jasseneuil, près Poitiers, dans laquelle chacun des deux partis eut

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.* Nous n'avons pas trouvé ailleurs trace du frère de Claude de La Châtre.

des avantages divers, mais ils furent séparés plutôt par le froid que par les hasards du combat. Les catholiques se retirèrent à Poitiers, les protestants à Mirebeau. Quant à La Châtre, qui avait pris part à toute cette campagne, il se rendit en Berry, où la confiance de Charles IX lui donnait une mission importante.

Si, depuis la rupture de la paix de Longjumeau, la ville de Bourges s'était déclarée franchement pour les catholiques, sa voisine, Sancerre, n'avait cessé d'être un foyer de propagande protestante, en offrant asile à tous les réformés qui se révoltaient contre la politique royale. Charles IX, comprenant le danger qu'il y avait, tandis que son armée combattait en Saintonge, à conserver sur ses derrières un centre de rébellion, avait résolu d'y mettre garnison, comme il l'avait fait à Tours. Les Sancerrois refusèrent de recevoir les soldats du roi; Charles IX ordonna de démanteler les murailles de la ville; les habitants, au mépris de cet ordre, se mirent à les réparer. Il fallait agir vigoureusement, si l'autorité royale voulait rester maîtresse. Aussi La Châtre, comme capitaine de la Grosse Tour de Bourges, reçut-il l'ordre de s'adjoindre Sciarra-Martinengo, gouverneur de Gien, et François de Balzac d'Entraigues, pour réduire la place.

Le moment était bien choisi, l'armée de Condé avait drainé dans les environs les principaux défenseurs du parti; la ville était dépourvue d'artillerie, et n'avait pour la garder que 300 défenseurs, dont les armes principales consistaient en frondes, qu'ils maniaient d'ailleurs avec assez d'habileté, pour que, dans le pays le nom de « pistolets de Sancerre » restât à ces instru-

ments¹. Cependant si les défenses de la ville étaient médiocres, sa situation la rendait d'un accès difficile; placée au sommet d'une haute montagne, elle offrait peu de positions abordables, bien que ses fossés fussent presque comblés, et ses murailles ne valussent rien « ni d'étoffe ni d'épaisseur² ».

C'est devant cette place que La Châtre se présenta le 20 décembre 1568. Il amenait avec lui, outre les capitaines que nous avons nommés, une armée qui consistait en 3,000 fantassins, quelques cavaliers pris parmi les gentilshommes du voisinage, et une artillerie de 8 canons. Il avait en plus donné aux villes de la province des instructions pour qu'on lui apportât des vivres et des approvisionnements de guerre³.

A cette approche, ceux qui commandaient dans la ville, un avocat, André Johanneau, assisté de deux capitaines protestants, Lafleur et Laurent, ferment les portes, et se préparent à la résistance. Ils établissent à la hâte un fossé et deux retranchements derrière la vieille porte, ou porte de Bourges, dont les abords, moins escarpés que le reste de la place, rendaient l'attaque plus facile, puis ces trois cents défenseurs moitié réfugiés, moitié bourgeois, se préparent à la résistance.

1. PIERQUIN DE GENBLOUX, *Notice sur le département du Cher*, p. 496.

2. LA POPELINIÈRE, *La vraie histoire des choses mémorables, arrivées depuis l'an 1562*, Basle 1572, L. V, p. 166

3. C'est ainsi qu'au mois de décembre 1568, M. de La Châtre requiert, des échevins de Dun-le-Roy, l'envoi de deux pionniers et de huit chevaux de trait (dépenses 671 livres), puis, des paroisses du ressort, la fourniture de 15 muids de méteil et de 6 muids d'avoine. (Paul MOREAU, *Histoire de Dun-le-Roy*, Saint-Amand, 1895, T. I. p. 313)

C'est en effet de ce côté que La Châtre installe les troupes; il met son artillerie en position et commence à battre la muraille.

La brèche est bientôt ouverte, et une compagnie d'assaut, commandée par M. de Vieux-Pont¹, tente l'escalade. Mais l'attaque était téméraire. Mal soutenu, Vieux-Pont n'a personne pour protéger son flanc, il se heurte à des arquebusiers, cachés derrière des fossés que masque la muraille, et devant cet obstacle imprévu, les assaillants doivent se retirer.

Après cet échec, La Châtre cherche à améliorer sa position. Il reporte ses troupes un peu au nord, et bombarde l'enceinte devant la route de Saint-Satur, auprès de la porte Serruze. Une ouverture, plus large que la première, est pratiquée dans le mur, et la compagnie de Vieux-Pont s'élance de nouveau à l'assaut. Mais de ce côté l'escalade est encore plus difficile, car la montagne est plus escarpée. Les assiégés, enhardis par leur premier succès, se défendent avec rage; plusieurs officiers de l'armée catholique tombent sous leurs coups, et Vieux-Pont lui-même est mortellement atteint.

La Châtre est obligé de faire rentrer ses troupes dans le camp, et non seulement il ne faut plus songer à attaquer, mais il faut repousser les incessantes sorties dont elles sont harcelées par les huguenots, que le succès enhardit et qui viennent, jusque dans les retranchements, tuer ses hommes et enclouer ses pièces. Deux canons furent ainsi mis hors de service.

1. M. de Vieux Pont, sieur d'Aigueville, fils du baron de Neubourg.

Le découragement commence à s'infiltrer dans les rangs des catholiques ; l'hiver sevit avec rigueur, et, il faut le dire, le siège a été maladroitement conduit. La Châtre, qui jusque-là s'était montré brave soldat, ne se révéla pas général d'artillerie. L'avenir nous montrera s'il le devint jamais.

D'ailleurs dans le cas présent, il ne commande pas seul l'opération ; il y a lieu cependant de croire que ses fonctions de capitaine de la Grosse Tour de Bourges lui donnaient un rôle prépondérant sur les gouverneurs de Gien et d'Orléans, qui n'avaient fait que lui fournir des secours.

Toujours est-il que l'opération a été engagée sans étude préalable de la place et de ses défenses, sans soutien pour les colonnes d'assaut, sans suite dans les opérations, sans surveillance dans la garde du camp.

Le siège durait depuis cinq semaines, quand une lueur d'espoir vint ranimer l'armée. Des troupes catholiques passaient dans les environs ; on pouvait croire qu'elles apportaient du renfort ; c'étaient le duc de Nemours et le baron des Adrets¹ qui avaient reçu l'ordre du roi de conduire au duc d'Aumale, en Lorraine, des troupes levées dans le Lyonnais.

La Châtre se rendit vers eux, leur exposa sa situation critique, et leur demanda de l'aider à mener à bonne fin ses opérations.

Malheureusement il ne put obtenir une réponse

1. Le baron des Adrets, un des capitaines les plus connus et les plus redoutés de l'armée protestante, venait d'abandonner ses coreligionnaires pour combattre dans les rangs catholiques.

favorable. Des Adrets, après avoir examiné l'état de la campagne, déclara que, mal commencée comme elle l'avait été, le succès en était plus que problématique. Nemours affirma que les ordres du roi étaient précis, et que, lui et des Adrets, devaient se hâter de gagner la Lorraine. Tous deux engagèrent les catholiques à lever le siège, et à renoncer à une entreprise qu'ils ne pourraient mener à bonne fin.

C'était peut-être le parti, sinon le plus glorieux, du moins le plus sage à prendre. Le premier février, les troupes se disloquèrent, et chacun rentra dans son gouvernement¹.

La Châtre n'y resta pas longtemps, et ne tarda pas à rejoindre l'armée du duc d'Anjou en Saintonge. Son rôle devait y être effacé, et tout au plus savons-nous qu'il assistait le 15 mars 1569 à la bataille de Jarnac, ou plutôt que, le lendemain, tandis que l'armée royale, poursuivant les huguenots, occupait Cognac, il était resté avec sa compagnie à Jarnac, protégeant les derrières du duc d'Anjou, et assurant la sécurité de ceux qui occupaient cette ville².

Enfin, quelques mois plus tard, le 24 juin, il est à la furieuse escarmouche de la Roche-Abeille en Limousin³.

Cependant, les vicissitudes de la guerre semblaient devoir ramener les opérations dans le centre du

1. Abbé POUPART, *Histoire de Sancerre*, 1777, p. 118 ; — DE THOU, *Histoire*, livre XLV ; — CASTELNAU, *loc. cit.*, liv. VII ; — LA POPELINIERE, *loc. cit.*, L. XV.

2. DUC D'AUMALE, *Histoire des Princes de Condé*, T. II, p. 401.

3. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

Royaume. Le Berry s'agitait ; les protestants, vainqueurs à Sancerre, relevaient la tête. Le duc de Deux-Ponts, qui avait traversé la province avec des reîtres qu'il voulait conduire aux armées protestantes, y avait laissé non seulement des traces sanglantes, mais encore des semences qui menaçaient de prendre racine. Il fallait y organiser la défense ; aussi vers le mois de juillet, Charles IX nommait Claude de La Châtre gouverneur du Berry, avec mission d'y soutenir les intérêts des catholiques.

CHAPITRE III

1569-1570.

Situation des protestants en Berry. — La Châtre entreprend une expédition contre eux. — Guerchy et Briquémault. — Sièges de Châteauneuf, de Lignières et de Baugy. — Complot contre la Grosse Tour de Bourges. — Combat d'Arnay-le-Duc. — L'université de Bourges.

Chargé par le roi du gouvernement de Berry, afin d'y tenir les protestants en échec, La Châtre était investi d'une lourde mission.

Non pas tant que la province ait été, par elle-même, disposée, plus qu'une autre, à s'enthousiasmer pour les idées nouvelles, mais divers faits avaient préparé le terrain.

L'université de Bourges, célèbre au loin, attirait beaucoup d'étudiants allemands, et ceux-ci s'étaient montrés

ardents prosélytes ; la dernière duchesse du Berry, Marguerite d'Angoulême, recrutait de nombreux savants, qui, comme tous les beaux esprits de l'époque, inclinaient fortement vers la Réforme, et elle-même n'était pas indifférente à l'étude de cette doctrine. Calvin avait prêché à Asnières, à Lignières, et probablement dans d'autres villes ; on l'avait écouté avec curiosité, peut-être même avec intérêt.

Dans un autre ordre d'idées, les gens de guerre qui traversaient la province, les combats qui se livraient sur ses confins, avaient semé dans les esprits un levain qui n'avait pas tardé à y fermenter.

De nombreux centres protestants s'étaient formés, et les hauts personnages ne redoutaient pas d'y fréquenter. Sans parler de Sancerre, dont les opinions étaient manifestes, on trouvait des huguenots déclarés à Issoudun, et le lieutenant-général Antoine Dorsanne leur était favorable. A la Châtre, à Saint-Amand, il y avait beaucoup de réformés. Bourges naguère leur avait appartenu ; Charles IX, pour reconquérir la capitale du Berry, avait dû en faire le siège, et il n'avait recouvré qu'une ville mutilée par le vandalisme de ceux de la religion nouvelle. Cela n'était que le signal de troubles ou d'« émotions », qui ne devaient pas tarder à aboutir à une véritable guerre civile.

Aussi quand La Châtre arriva à Bourges, vers le milieu du mois d'août 1569, son premier soin fut-il d'organiser militairement la campagne. Il le fit avec un tact et une précision, qui révèlent un soldat déjà rompu à la vie militaire et à la discipline des armées.

L'ordonnance des 33 articles, qu'il rendit le 20 août,

pour assurer la sécurité de la ville de Bourges, est un véritable règlement du service des places, où aucun détail n'est négligé. Elle a trait à l'organisation d'une milice de volontaires, destinés à maintenir l'ordre dans la cité ; elle en détermine le recrutement, le travail, la discipline et prévoit la répression des fautes. Puis elle proclame ce que nous nommons aujourd'hui « l'état de siège » ; réglemente l'ouverture et la clôture des portes, l'introduction des étrangers et des marchandises, l'extinction des feux, la fermeture des boutiques, le port des armes, et, enfin, elle prononce des peines sévères contre les contrevenants ¹.

Cette ordonnance, à laquelle le maire et les échevins donnèrent leur assentiment, et qui fut plusieurs fois publiée à son de trompe, produisit les plus heureux effets. Elle fut sans aucun doute la cause qui fit que, pendant la période troublée, dont nous aurons l'occasion de parcourir les principales étapes, la capitale du Berry demeura fidèle au parti catholique.

En même temps qu'il publiait ce règlement, La Châtre faisait faire, aux remparts de la ville, d'importantes réparations qui complétaient la sécurité.

Ce premier travail achevé, le gouverneur, voyant qu'il ne pouvait entreprendre aucune opération militaire avec les seules forces dont il disposait, sollicita un secours du roi ; mais ce n'est qu'après la bataille de Moncontour, qui se donna le 3 octobre 1569, que Charles IX put détacher de Saint-Jean-d'Angély un certain nombre de cornettes de cavalerie, quelques ita-

1. RAYNAL, *loc. cit.*, d'après les archives municipales de Bourges.

liens, sous les ordres de Sauzais ¹, et le régiment de Goas qui d'ailleurs n'arrivèrent à Bourges qu'au commencement de décembre.

Il était grandement temps d'agir. Si, au mois de juillet passé, le duc de Deux-Ponts, Wolfgang, avait traversé la province avec ses reîtres victorieux, pillant les églises et les couvents, ce n'avait été qu'un passage, accompagné de massacres et d'incendies, « un torrent de laves », a-t-on dit, mais sans aucune portée au point de vue des progrès militaires du parti protestant.

Cependant, tandis que La Châtre s'organisait et attendait du secours, une autre expédition militaire, commandée par Guerchy, avait, elle aussi, traversé le Berry. Elle avait eu pour résultat de donner au parti huguenot un certain nombre de places, et de lui assurer dans la province une assiette, qu'il n'y avait jamais eue.

Antoine de Marassin, seigneur de Guerchy, était un hardi capitaine huguenot. Gouverneur de La Charité, il avait été fait prisonnier à Jarnac, puis relâché sur la prière d'un de ses parents ². Sitôt libre, il était retourné à La Charité, accompagné de nombreux protestants, qui étaient venus prendre leurs quartiers d'hiver, soit dans cette ville, soit à Sancerre, tandis qu'à Déols s'installaient deux autres chefs religieux : Gournay et Briquemault.

Ce dernier est une des plus hideuses figures de ces

1. René de Sauzais, dit Saint-Marsault, issu des comtes du Poitou, gentilhomme de l'entourage de Guise.

2. Guerchy, devenu lieutenant dans la compagnie des gardes de Coligny, devait mourir à la Saint-Barthélemy dans la maison de l'Amiral (SULLY, *Mémoires*, I, p. 61, not.).

aventuriers qui apparaissent si souvent dans les guerres de religion ; tour à tour, capitaine, diplomate ou espion, on le rencontre partout où il y a mauvaise besogne à faire. En 1562, il est envoyé en Angleterre, pour demander des secours contre l'armée du roi ; l'année d'après, Condé l'y expédie de nouveau pour prier la reine Élisabeth de retirer les Anglais du Havre.

En 1567, il négocie avec la même, et n'est pas étranger à l'entrée du jeune Béarnais dans l'armée protestante. Enfin, lors du passage du Duc de Deux-Ponts en Berry, il semble que c'est lui qui guida la marche de Wolfgang ; toujours est-il qu'il l'aida à prendre La Charité, et qu'il entra le premier dans la ville. C'est sans doute des Allemands qu'il apprit à exercer ces raffinements de cruauté, dont il se plaisait à accompagner ses expéditions, mutilant les prêtres qu'il avait fait massacrer, et trouvant un sauvage enivrement à se parer des oreilles de ses victimes, dont il s'ornait comme d'un collier. Plus tard, Briquemault négociera la paix de Saint-Germain, et enfin, après la Saint-Barthélémy, il finira ignominieusement ses jours, tenaillé et écartelé en place de Grève¹.

A l'heure qui nous occupe, ce féroce personnage était au Bourg-Dieu que Gournay avait pris avec le concours de l'avant-garde des garnisons de Poitou, se retirant vers la Loire. Mais sa position était critique ; malade et découragé, il avait auprès de lui, à Château-

1. DANIEL, *Hist. de France*, passim ; — DAVILA, *Hist. des guerres civiles de la France*, passim ; — HENRI MARTIN, *Hist. de France*. T. IX p. 347 ; — GRILLON DES CHAPLLES, *Notice sur Déols*, Paris, Chaix, 1857, p. 102.

roux, un assez fort parti catholique, installé par Mont-luc ; puis il apprenait que La Châtre se préparait à entrer en campagne. Craignant d'être surpris, il fait dire à Guerchy, établi plus solidement sur la Loire, de venir lui porter secours.

Celui-ci partit de La Charité, avec une véritable petite armée composée de quinze ou seize cornettes « tant de pistoliers que d'harquebusiers à cheval¹ », et commandée par une foule d'aventuriers dont le nom répandait la terreur dans les pays qu'ils traversaient ; c'étaient le capitaine Le Blois, le ministre protestant Renty, le capitaine de Bourry, le chevalier du Boubey, La Baudrie, Varenne, des Essarts, La Tremblaye, La Morinière et d'autres.

La marche était hardie car il fallait d'abord éviter Bourges, défendue par le gouverneur. Cependant, tant que l'on se trouva dans les grandes plaines du Sancerrois et de la Septaine, le passage fut facile ; Guerchy entra dans les villes sans coup férir, et y laissait des troupes pour s'assurer du pays et occuper les places environnantes. Il établit ainsi des garnisons à Baugy², à La Chapelle-d'Angillon³, à Montfaucon⁴, à Verrières, à Fontenay, qu'occupent Renty, et les capitaines Le Blois, Chartres et d'autres.

Arrivé devant Châteauneuf, on rencontra plus de

1. LA POPELINIÈRE, *loc. cit.*, L. X, p. 334 et suiv.

2. BLHOT DE KERSERS, *Hist. statistique et monumentale du département du Cher*, T. I, p. 197.

3. *Id.*, T. III, p. 5.

4. *Id.*, T. IV, p. 272 ; — V. AUSSI RAYNAL, *Hist. du Berry*, T. IV, p. 97.

difficultés. C'était une place fortement défendue, qui commandait le passage de la rivière.

Malheureusement, la ville était sans défenseurs, il n'y avait que quelques femmes et quelques prêtres qui ne purent que se hâter de fermer les portes. Mais on eut bientôt escaladé les murs, et, à dix heures du soir, Guerchy était maître de la ville. Ce fut un horrible massacre : on tua vingt-sept prêtres et huit chambrières (cette bande était décidément plus sanguinaire que les reîtres de Wolfgang), et Guerchy, jugeant la position importante et capable de protéger sa marche, y installa les capitaines de Bourry et La Baudrie ainsi que les compagnies de des Essarts et de La Tremblaye¹.

De Châteauneuf, et évitant ainsi Bourges, il envoya occuper Charenton et Dun-le-Roy, que La Châtre aurait voulu faire garder, car, dès le 13 octobre, il y avait expédié un piquet de cavaliers ; mais les échevins avaient refusé de les recevoir, dans la crainte de troubles et de désordres. Ils auraient peut-être évité des malheurs plus graves².

Enfin l'armée prit le chemin de Lignièrès, et y arriva le 25 octobre ; grâce à l'intelligence de quelques huguenots, qui y résidaient et au concours que lui prêta un certain nombre de coreligionnaires venus d'Issoudun, la petite place se rendit aussitôt. Il n'y eut de défense que de la part d'un pauvre religieux nommé Fleury, qui voulut fermer les portes du château ; il fut tué d'un coup de pistolet et l'on entra. Si la résistance

1. LA POPELINIÈRE, *loc. cit.*

2. PAUL MORFAU, *Hist. de Dun-le-Roy*, déjà citée, T. I, p. 322.

avait été nulle, les huguenots ne se montrèrent pas plus humains. La belle chapelle du Sauveur, que venait de faire construire Catherine d'Amboise ¹, fut incendiée, les tombeaux des anciens seigneurs furent violés, leurs cadavres exhumés et insultés, la tête de Philibert de Beaujeu servit à jouer aux boules, les ornements d'église furent brûlés, les cloches fondues, les vases sacrés brisés ².

Guerchy laissa une garnison à Lignières avec le capitaine Belon et poursuivit sa route jusqu'à Déols.

Les communications des protestants étaient assurées d'un bout à l'autre du Berry et la province était occupée par leurs troupes.

Cependant, comme la position de Châteauroux n'était pas sûre pour Guerchy, il ne tarda pas à s'en retourner à La Charité, où il avait moins à craindre.

Voilà le spectacle que La Châtre devait se résigner à contempler dans l'inactivité, mais il était bon de le faire revivre, pour prouver que dans la répression, le gouverneur du Berry allait, contrairement à l'opinion que l'on a cherché à répandre, se montrer relativement clément.

Enfin il peut agir, des secours viennent de lui arriver. Accompagné de Sauzais et de Goas, il part dans le courant de novembre. Sa première entreprise fut dirigée sur Mennetou qui venait d'être pris par un parti de

1. Catherine d'Amboise était veuve de Philibert de Beaujeu, seigneur de Lignières.

2. GILLES LE DUC et DUPRÉ, *Mémoires inédits pour servir à l'histoire de Lignières*, publiés par M. Lucien Jéty, Bourges, Sire, 1890, p. 112. L'auteur attribue la conduite de cette expédition à Briquemault. C'est Guerchy qu'il faut lire.

cavaliers, commandés par le capitaine Pataudières. Cette place, située dans le voisinage de la Maisonfort, menaçait sa propriété. Mais la marche de l'armée catholique fut gênée par des bandes de huguenots, dirigées par les chefs Sernapou, Massonnières et Paussières. La Châtre néanmoins entra dans la ville, enleva aux protestants leurs chevaux et leurs bagages ; il ne put cependant s'emparer de Pataudières qui, réfugié dans une maison, s'y défendit avec acharnement ¹.

N'ayant pas de temps à perdre, il passa outre : ce qui d'ailleurs caractérise ces expéditions où il réussit si bien, c'est la rapidité ; il se contente de demi-succès, et cherche surtout par des évolutions vives et des mouvements rapides à conquérir un pays. Il y arrive, même quand les opérations partielles n'ont pas toutes été suivies de réussite.

C'est ainsi que tout de suite, il se dirige sur Châteauneuf. La position stratégique de ce passage méritait un effort.

Le château, placé sur la hauteur, était défendu par des ouvrages tellement puissants que La Châtre n'osa pas les affronter ; il préféra tenter l'escalade du côté de la ville, car c'est dans le château que La Baudrie s'était réfugié avec les soixante soldats qui lui restaient et qu'il jugeait insuffisants pour défendre les faubourgs. La Châtre fit placer un canon dans la partie qui se trouve aujourd'hui entre l'église et le château ; et, tandis qu'il bombardait ce dernier, il commanda de dresser des échelles contre la muraille pour tenter l'escalade ;

1. RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, page 98.

mais les trois ou quatre premiers qui montèrent furent jetés en bas et les autres demeurèrent découragés.

Le lendemain, il fait faire une triple attaque simultanée : aux murailles, il tente la sape ; aux portes, il essaye de mettre le feu ; enfin, du côté des fausses braies, il ordonne un nouvel assaut. Mais la muraille est trop dure, elle résiste, et le feu, s'il fait sauter les portes, ne peut mordre sur les ouvrages intérieurs qui les défendent. Cependant les catholiques sont plus heureux du côté des fausses braies¹ : elles sont emportées ; les sapeurs redoublent leurs coups et l'enceinte est entamée, si bien que La Baudrie se voit contraint de se réfugier dans ce que l'on nommait le vieux fort, et qui était une grosse tour dominée par la chapelle. La Châtre installe son artillerie sur les voûtes de cet oratoire ; il y dispose des gabions pour protéger les pièces, et, faisant agir en même temps les arquebusiers, il crible les assiégés qui sont obligés de se rendre. On leur promet la vie sauve, mais malgré les ordres formels de La Châtre ils sont noyés dans le Cher².

1. Pour bien comprendre ce siège, il ne faut pas oublier qu'alors la ville s'étendait sur la rive droite du Cher et occupait ce qui est devenu le parc actuel. La chapelle était l'église Saint-Eloi, aujourd'hui rasée et serait maintenant au milieu du parc, à 100 mètres du château et en avant de la tour (rasée) qui terminait l'aile N.-E. C'est là qu'on voit de nos jours des serres.

Les fausses braies étaient sans doute en avant de la tour rasée et de la grosse tour du N.-O. qui lui faisait pendant. On n'oublie pas que cette défense consistait en une seconde enceinte terrassée, qui n'était pas séparée comme la première par un fossé, mais dont le terre-plein joignait l'escarpe de la première enceinte.

2. LA POPFLINIÈRE, *loc. cit.*, p. 349 ; — DE THOU, *loc. cit.* ; — DE BARRAL, *Notices sur les châteaux du Cher*, 1898, p. 135.

De Châteauneuf, le gouverneur du Berry se rend à Lignières. Les protestants s'y étaient fortement établis. Les murs du château, sa position défendue par les détours de l'Arnon, le régime de terreur qui était imposé aux habitants, aussi bien catholiques que huguenots (Guerchy répondait à ceux-ci quand ils se plaignaient : « Tous d'un parti doivent faire leur devoir sinon tous en une sorte, du moins comme chacun peut ¹ »), tout cela leur avait permis de consolider une position stratégique d'où ils allaient brûler et piller les villages des environs. Les églises de Pruniers, de La Celle-Condé, de Saint-Baudel, de Montlouis, d'Ids-Saint-Roch, de Touchay, de Rezay, de Saint-Hilaire, de Maisonnais, de Thevet, de Saint-Christophe furent incendiées et pillées par la garnison protestante de Lignières, pendant les quelques semaines que dura l'occupation ². A cinq lieues à la ronde, ce n'étaient qu'incendies et dévastations et Lignières elle-même n'avait pas eu moins à souffrir, dans la chapelle de son château et dans le monastère de Saint-Blaise, qui furent complètement détruits.

Aussi La Châtre mit-il un soin minutieux à organiser lui-même le siège. Mais la position était difficile : d'un côté la rivière, de l'autre une prairie sans doute marécageuse ; pas de position de batterie, impossible de donner l'assaut.

1. Manuscrit de l'*Histoire de Lignières*, par GILLES LE DUC et DUPRÉ, annoté par M. l'abbé Périgot, aux archives de la Fabrique de Lignières.

2. V. nos *Essais généalogiques et historiques sur le château de l'Isle-sur-Arnon et ses seigneurs*, page 92, not. 3 ; *Mém. de la Société des Antiquaires du Centre*, T. XXII ; et notre *Etude sur le Prieuré d'Orsan*, page 63, note 1 ; mêmes *Mémoires*, T. XXV.

Le gouverneur dut se borner à un sévère investissement qui mit Belon dans la nécessité de manger ses chevaux, mais ne le détermina pas à se rendre.

La Châtre, pressé par le temps, dut abandonner le siège ; fidèle à sa tactique, il voulait faire prompt besoin et non s'attarder dans de longues entreprises. Les troupes royales remontèrent vers La Chapelle d'Angillon, et les huguenots demeurèrent maîtres de Lignières.

Le capitaine huguenot qui commandait à La Chapelle d'Angillon fit demander du secours à Briquemault, et devant les forces dont disposèrent les protestants, La Châtre dut encore abandonner cette position pour se rapprocher de Bourges et attaquer Baugy. Mais pendant ce temps il envoya Sauzais et Goas à Lignières pour y faire une nouvelle tentative ¹.

L'expédition de ceux-ci fut enfin fructueuse. Aidés dans leur entreprise par La Rochefoucault-Barbezieux, seigneur de Lignières, qui, bien qu'occupé en Champagne par ses fonctions de lieutenant-général du royaume, vint concourir à la reprise de son château ², ils s'emparèrent de la place le jour de Pâques 1570. Les protestants eurent la vie sauve, mais le château et la ville restèrent au pouvoir des catholiques. Dans quel état cependant ! l'église incendiée, la chapelle du Saint-Sauveur détruite, ses richesses volées, ses beaux vitraux brisés, l'ancien monastère des bénédictins démoli, les

1. DE THOU, *loc. cit.*, T. V ; — LA POPELINIÈRE, *loc. cit.*

2. La Rochefoucault-Barbezieux, seigneur de Lignières, de 1552 à 1583.

vases sacrés pillés ; on ne put retrouver que les orgues qui furent remises aux fidèles ¹.

De son côté La Châtre s'acharnait devant Baugy ; la résistance fut opiniâtre. Renty, qui n'avait que cinquante huguenots, s'y défendit avec acharnement. Mais les catholiques n'en mirent pas moins d'audace à tenter l'escalade. Au troisième assaut la muraille était détruite et la ville prise.

Il fallait un exemple, et après tous les massacres et les pillages, que les protestants avaient commis depuis quelques mois, des représailles étaient nécessaires. Toute la garnison fut exécutée, à l'exception de sept huguenots qui parvinrent à s'échapper et de Renty qui fut conduit prisonnier à Bourges ².

Malheureusement La Châtre ne put pas laisser à Baugy assez de troupes pour surveiller la place, et, quelques jours plus tard, plusieurs protestants, parmi lesquels était Renty lui-même, qui avait recouvré la liberté, s'y donnaient rendez-vous pour y organiser un complot, dont le but était de s'emparer par ruse de la Grosse Tour de Bourges, et ainsi de se rendre maître de la ville et de la province.

C'est sans doute pour déjouer cette entreprise, dont il était secrètement averti, que La Châtre précipita son retour dans la capitale de son gouvernement.

L'affaire s'était tramée à Sancerre, dès le mois de novembre, pendant que Guerchy opérait sa jonction

1. GILLES LE DUC et DUPRÉ, manuscrit cité. Ce document ne parle de l'intervention de La Rochefoucault-Barbezieux que dans le second siège de Lignières. De Thou et La Popelinière, au contraire, n'y mentionnent pas la présence de ce seigneur.

2. LA POPELINIÈRE, *loc. cit.*

avec Briquemault. Les capitaines qui y commandaient les réfugiés protestants, Lespau, la Rose et Pierre de la Grange, conseillers au présidial, avaient profité de leur inaction et de l'absence du gouverneur, pour se faire des intelligences dans la ville de Bourges et, moyennant une promesse de 10,000 écus, ils avaient obtenu d'un des gardes de la Tour, nommé Ursin Pallus, qu'au jour dit, il leur ouvrirait les portes¹.

Les choses étant ainsi arrangées, les trois conjurés de Sancerre donnèrent, à Baugy, évacué par La Châtre, rendez-vous aux principaux huguenots de la province. Là se réunirent les capitaines Fontaine, des Essarts, Formée, Le Bois, L'Espine et Briquemault. Ce dernier devait, avec 1300 arquebusiers et 13 cornettes de cavalerie, assurer la possession de la ville dès qu'elle aurait été occupée.

Les dispositions étaient bien prises, tous les détails étaient réglés, et il se trouva précisément qu'à quelques jours de là, le 21 décembre, La Châtre devait donner une fête et offrir des jeux à la population de Bourges.

1. Pour les détails de cette affaire, v. *Hist. du Berry*, de M. DE RAYNAL, *loc. cit.*, qui les a empruntés à LA POPELINIERE, *loc. cit.*, Liv. XI, p. 357. — Voir surtout un rare petit livre que notre savant confrère, M. le Président de Laugardière, a bien voulu nous communiquer et qui a pour titre : *Discours de l'entreprise et conspiration faite par ceux de la nouvelle opinion portans les armes contre le Roy, sur la ville de Bourges et le succès de ladite entreprise*, à Paris, chez Nicolas Chesneau, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de « l'Écu de Forben et du Chesne Verd. MDLXX ». M. de Laugardière a publié ce document dans l'*Almanach du Cher*, année 1860, p. 56. Il l'a fait suivre d'un intéressant commentaire.

C'est grâce à cette source que nous avons rectifié le nom d'Ursin Pallus, que les autres auteurs cités plus haut nommaient Pahn.

Le soir de cette fête était une date admirablement choisie pour mettre le projet à exécution.

En effet le 21 décembre au soir, Ursin Pallus était de garde à la Tour. A l'heure dite, il donne le signal convenu, et descend au-devant des conjurés. Après les avoir reconnus, il leur indique l'entrée du fortin, ouvre la porte qui y donne accès, lève la herse qui la barre et les y introduit. Mais ceux-ci y étaient à peine entrés, que du haut de la Tour une pluie de grenades et de projectiles les crible, et que la herse retombe comme la porte d'un piège à rats. Ce fut un pêle-mêle indescriptible ; heureusement, au moment où la grille redescendait, un protestant, d'une corpulence peu commune se trouvait au dessous ; il empêcha celle-ci de retomber jusqu'à terre, ses pointes restèrent fichées dans ses flancs rebondis, plusieurs conjurés purent ainsi s'échapper, mais une vingtaine d'autres étaient prisonniers, et le reste avait été tué ; parmi ceux-ci se trouvaient les capitaines Le Bois, L'Espine et Formée.

La Châtre, en effet, avait été plus habile que les huguenots ; grâce à l'intelligente surveillance du capitaine Marin qui commandait la garnison de la Grosse Tour, et aussi à la fidélité du soldat Ursin Pallus qui avait, dès le premier jour, révélé à son chef la tentative de corruption dont il était l'objet, le gouverneur du Berry avait été tenu au courant de toutes les phases du complot ; il avait engagé Ursin Pallus à continuer de jouer son rôle, il avait facilité les entrevues, et avait, pour endormir la confiance de ses ennemis, organisé une fête qui, au contraire des apparences, cachait les préparatifs d'une défense si bien conduite que le succès l'avait couronnée.

La Châtre ne se montra pas moins clément dans la victoire qu'il avait été prudent dans sa préparation. Car malgré certains écrivains qui, d'après les historiens protestants du temps, ont fait de lui le portrait d'un fougueux catholique, vindicatif dans ses rancunes et cruel dans son succès, il donna ici la preuve que la sévérité, souvent nécessaire à un homme de guerre, n'exclut ni la justice ni l'indulgence, et que si les châtiments sévères sont parfois indispensables, un capitaine doit savoir les éviter lorsqu'ils ne s'imposent pas.

A Baugy, quelques jours auparavant, il fallait un exemple pour frapper les autres villes qui donnaient asile aux rebelles. Après la capture des conjurés de la Grosse Tour, on pouvait espérer que les principaux chefs étant pris, la province serait pacifiée pour quelque temps. La Châtre résista donc à ceux qui voulaient des exécutions capitales, et il alla contre les ordres du Parlement de Paris, dont la prétention était de se faire remettre les prisonniers. Il dut fortement batailler à ce sujet, et même en référer au roi. Dans une lettre à Charles IX, qui reflète la plus noble grandeur d'âme¹, il demande à son souverain, dans l'intérêt même des catholiques, de renoncer à toute exécution capitale, et il le supplie, pour le cas où la volonté royale serait impitoyable, de le décharger de cette besogne, mais de conserver ses services pour des « effets plus dignes d'un gentilhomme qui a le cœur de ses prédécesseurs qui, depuis cinq cents ans, font service à

1. M. DE RAYNAL, *loc. cit.*, p. 103, donne le texte de cette lettre.

« leur roi, sans tache de trahison ni d'acte indigne
« d'un gentilhomme ».

Le roi se laissa fléchir, et La Châtre devait juger plus tard du bon résultat de sa clémence, en retrouvant deux des chefs de la conjuration, La Rose et Fontaine, parmi ses plus fidèles compagnons.

C'était un gros échec pour le parti de la Réforme en Berry, et La Châtre chercha de suite à consolider sa position. Après avoir ordonné de faire des réparations importantes aux murailles de Bourges, qui souffraient encore du siège de 1562, principalement dans le quartier Saint-Bonnet, ainsi que le rapporte une inscription ¹ qui fut placée sur la porte Charlet, il chercha à donner des points d'appui dans son gouvernement.

C'est ainsi qu'il installe à Dun le-Roy, avec sa compagnie, M. de Chazerat ², bailli du Berry, et capitaine de l'arrière-ban de la province, car, lui écrit-il : « il
« semble bon et nécessaire pour empêcher les courses
« et pillages, que font les ennemis sur ce pays, que la
« compagnie de l'arrière-ban demeure en ce pays
« pour y faire service de Sa Majesté, n'ayant trouvé
« lieu qui soit plus propre et commode pour retirer la
« dite compagnie, pour faire la guerre aux ennemis de
« Dun le-Roy... », et il donne des instructions au procureur du roi de la ville, afin qu'il reçoive ces troupes, leur favorise le logement et les vivres, dont un peu sera payé par les habitants, selon la coutume ordinaire ³.

1. Cette inscription est également rappelée par M. DE RATNAL, *loc. cit.*, p. 106.

2. Louis de Chazerat, seigneur de Riz et de Belabre, fils de Florian de Chazerat et de Marguerite de Bressoles.

3. Paul MOREAU, *Hist. de Dun-le-Roy*, déjà citée, T. I, p. 322

La province se pacifiait ; d'ailleurs, le roi envoyait en Berry, au mois de mars suivant, de nouvelles troupes, pour y assurer la sécurité¹. Il put ainsi disposer de La Châtre, et utiliser ailleurs ses talents militaires.

En effet, les protestants, fortement ébranlés en Languedoc et en Guyenne, avaient entrepris une marche à travers le Forez et le Beaujolais, dans le but de se rapprocher des secours que le comte palatin leur avait fait espérer.

Ainsi, au mois de juin, l'amiral de Coligny était arrivé devant Arnay-le-Duc, où Briquemault lui amenait des renforts de La Charité. Ce fut là que le maréchal de Cossé, qui commandait alors l'armée catholique, en l'absence du duc d'Anjou, malade, tenta de lui barrer le passage.

C'est le 26 juin que fut décidée l'attaque de la position de l'amiral, qui s'était solidement établi sur une colline, en avant de la ville, et la colonne d'assaut fut confiée à La Châtre et à Strozzi². Ils la poussèrent avec vigueur, mais ils ne purent emporter la position, et durent se contenter d'empêcher les huguenots de prendre l'offensive, et de poursuivre leur marche vers l'est.

La Châtre avait montré dans cette affaire assez de courage et de valeur pour que Charles IX crût devoir le récompenser publiquement, en le nommant membre de son conseil d'Etat³.

1. RAYNAL, *loc. cit.*, p. 106.

2. DANIEL, *Hist. de France, loc. cit.*, p. 703. Philippe Strozzi, né en 1541, mort en 1583, était le fils du maréchal Strozzi.

3. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

La paix de Saint-Germain allait être signée au mois d'août, et La Châtre était déjà rentré dans son gouvernement, où, par des mesures intérieures, il empêchait les protestants d'accroître leur influence à Bourges.

Le plus grand danger, en effet, était dans les menées de l'Université. Celle-ci, nous l'avons vu, demeurait toujours en coquetterie avec la Réforme ; pendant la dernière campagne, les cours avaient été suspendus ; maintenant qu'on parlait de paix, et que la Province était calme, les professeurs voulaient rentrer dans leur chaire.

Mais, pour le moment, La Châtre et les échevins, sachant que plusieurs d'entre eux étaient protestants, s'y opposèrent, et tout ce que concéda le gouverneur, ce fut, au mois de juillet, de rendre la liberté à l'un d'eux, nommé François Bougnier, qui, depuis plusieurs mois, était en prison, à cause de ses agissements en faveur de ceux de la religion ¹.

CHAPITRE IV

1570-1573

La Saint-Barthélemy. — Second siège de Sancerre.

L'année, qui suivit la paix de Saint-Germain, fut une trêve dans les guerres religieuses. La lutte qui était loin d'être éteinte se poursuivit au moyen de la diplomatie

1. RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, p. 107, d'après LA THAUMASSIÈRE, *loc. cit.*, III, p. 425.

et les intrigues plutôt que par le hasard des combats ; nous n'y voyons pas paraître Claude de La Châtre.

Il ne semble pas non plus qu'il ait joué un rôle le 23 août 1572, lorsque sonna l'heure funèbre de la Saint-Barthélemy ; il n'était pas en Berry, et n'eut aucune part aux troubles qui eurent lieu dans sa province à cette occasion.

Il était peut-être à Paris, mais rien ne prouve qu'il ait eu un rôle dans les massacres. Certains auteurs le font paraître sous le nom de M. de Nançay, dans une scène qui, ce jour-là, eut pour théâtre la chambre de la reine de Navarre, et que celle-ci a rappelée dans ses mémoires. Il serait intervenu pour sauver un gentilhomme du nom de Tejan ou Lérac qui, tout sanglant, serait venu se réfugier jusque dans le lit de Marguerite de Valois ¹.

Il y a là une erreur que nous devons relever en faisant remarquer que jamais Claude de La Châtre ne se fit appeler M. de Nançay, et que ce nom était exclusivement porté par son cousin Gaspard de La Châtre, seigneur de Nançay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui était né en 1539, et ne devait mourir qu'en 1576.

Le caractère de La Châtre, que l'on a dépeint sous les couleurs d'un cruel fanatique, ne se retrouve pas encore dans cette occasion où il aurait pu si facilement se donner libre cours.

Ce n'est qu'au mois de novembre de cette même

1. V. le récit inexact de cette scène dans GRILLON DES CHAPFLLES, *Esquisses biographiques du département de l'Indre*, Paris, Duprat, 1862, T. II. p. 229.

année que nous le voyons, intervenant d'une façon pacifique pour faire exécuter les ordres de Charles IX.

Celui-ci avait écrit aux gouverneurs des provinces, afin de leur faire part de sa volonté de ne plus souffrir dans son royaume d'autre religion que le culte catholique, et il leur donnait l'ordre de remplacer ceux des officiers de justice et de finance, qui appartenaient aux opinions de la Réforme.

Ces instructions n'étaient pas pour déplaire à La Châtre, et il s'empressa d'en assurer l'exécution en Berry, par la formule de l'engagement suivant, qu'il invita les protestants à souscrire.

« Nous soussignés, jurons et promettons de vivre et
« mourir à l'obéissance du roi et de son service, sans
« nous éloigner ni distraire, obéissant à ses comman-
« dements sans rien attenter ni adhérer à ceux qui
« entreprendraient contre S. M. et l'Etat, ni pareille-
« ment faire chose contre ses édits et ordonnances;
« de ne reconnaître autre que S. M. ou ceux qui auraient
« autorité ou charge de commander sous elle; et que
« là, où nous saurions que l'on attenterait contre icelle,
« sa dite Majesté, son état et service, de lui révéler
« incontinent ou bien à M. le Gouverneur de ce pays
« de Berry, et à ses officiers comme ses bons et loyaux
« sujets, suppliant très humblement sa dite majesté,
« nous tenir et représenter comme tels¹. »

Cette lettre est intéressante à lire, car elle montre par quels moyens La Châtre entendait maintenir, dans sa province, les intérêts catholiques, et elle prouve que si, dans la guerre, la sévérité lui semblait parfois néces-

1. Paul MOREAU, *Hist. de Dun-le-Roy*, déjà citée, T. I, p. 324.

saire, par contre, dans la paix, les moyens pacifiques ne lui répugnaient pas.

D'ailleurs, nous allons le voir reprendre le harnois dans une rude et dure campagne. Le roi venait de le nommer son lieutenant-général en Berry, avec mission de se rendre maître de Sancerre.

Les massacres de la Saint-Barthélemy n'avaient pas eu raison de tous les protestants. Beaucoup s'étaient réfugiés à La Rochelle, et un certain nombre de ceux que cette ville n'avait pu recueillir, étaient venus chercher abri dans Sancerre, rendu célèbre par sa victoire contre les efforts combinés de La Châtre et du comte Sciarra Martinengo.

Là, les réformés, ne se souvenant que de l'heureuse issue de leur résistance, oubliaient volontiers que leur succès était dû, non pas tant aux fortes murailles de leur donjon, qu'à l'importance des événements qui menaçaient du côté de la frontière de l'est.

Il y avait à Sancerre 500 réfugiés dont plus de 80 ministres, bien décidés à s'y établir, malgré tous les obstacles que l'on mettrait au libre exercice de leur culte.

Le roi, ou tout au moins son entourage, ne pensa pas qu'il fallait laisser la « fâcheuse montagne » se dresser au milieu de la France, comme l'espoir des huguenots, et il décida de l'abattre.

Le 7 septembre 1572, la cour adressa, par l'entremise de La Châtre, une déclaration aux habitants de Sancerre, pour leur interdire de s'assembler au prêche. La défense était formelle, elle troubla peu les habitants; ils répondirent qu'elle était faite en violation des édits

de pacification du 8 août 1570, aux termes desquels tous les protestants du royaume avaient reçu la liberté de s'assembler publiquement pour prier. Ils ne tinrent aucun compte des ordres du roi¹.

Devant ce refus d'obéissance, La Châtre obtint du souverain une commission pour lui permettre d'établir une garnison dans la ville, et il fit annoncer à celle-ci l'arrivée de ses soldats. Trois jours après, les Sancerrois faisaient dire au gouverneur que, de par les anciens privilèges des comtes de Sancerre, ils étaient exempts de recevoir des soldats dans leurs murs.

La réponse fut portée devant la cour où on agita la question de savoir quelle suite y serait donnée. La Châtre, dans sa fougue de soldat, demandait un ordre et il se faisait fort de soumettre les rebelles. Cependant un autre avis prévalut, il émanait de Honorat de Bueil, sieur de Fontaines, beau-frère du comte de Sancerre, trop jeune encore pour prendre part aux affaires publiques. Celui-ci, au lieu d'agir ouvertement, voulait se faire recevoir dans la ville et une fois au milieu de la place il espérait pacifiquement faire exécuter les ordres du roi.

Le projet fut tenté, mais comme La Châtre n'y prit aucune part, nous ne dirons pas comment Fontaines se vit refuser l'entrée de Sancerre et chercha, par la ruse, à y introduire ses partisans. Finalement, l'entreprise échoua, elle aboutit à une émeute. Il fallut donc en

1. Nous avons surtout utilisé, pour raconter le rôle de La Châtre pendant le second siège de Sancerre, *l'Histoire de Sancerre*, par M. POUPARD, Paris, Berton, MCLXXVII, LIV. II, ch. VIII et suiv. Cet auteur a suivi la narration de Jean de Léry.

venir à suivre le conseil préconisé par La Châtre, et entreprendre un siège qui devait être particulièrement long et meurtrier.

Toutes ces démarches et ces tentatives tramées dans l'ombre et enfin démasquées de part et d'autre avaient pris du temps et ce ne fut que le 13 janvier 1573 que Claude de La Châtre vint rejoindre au quartier général de Saint-Satur une armée grosse de 7000 hommes, composée de divers éléments et dont il prit le commandement.

C'étaient d'abord les gens d'armes de Jean de Luxembourg, les compagnies tant de gens de pied que de cavaliers de Jean de Goas, de Jean de Blosset, de Tristan, de Rostaing, de Cartier d'Orléans et d'autres auxquels étaient venus se joindre un grand nombre de gentilshommes, de volontaires et même de paysans de la province, plusieurs cornettes de cavalerie, enfin les gens d'armes du gouverneur du Berry.

Le ravitaillement n'avait pas été négligé et La Châtre avait fait établir à Dun-le-Roy un magasin de vivres qui devait alimenter les assiégeants¹ pendant toute la durée du siège.

Enfin le 8 février arrivaient par la Loire 12 pièces de canon, 4 couleuvrines, 2000 boulets et 3 ou 4000 charges de poudre. Ce n'était que l'annonce d'une artillerie plus importante.

La Châtre, qui connaissait la place, était convaincu que ces forces n'étaient pas trop considérables pour la réduire.

1. Paul MORFAU, *loc. cit.*, T. I. p. 327. d'après les Arch. du Cher, c. 782.

Non seulement la position en rendait l'assaut difficile, mais les habitants, soutenus par une ardeur religieuse, opiniâtre, que venait encore aviver la présence des ministres, étaient encouragés dans leur résistance par deux personnalités qui avaient pris l'un ouvertement, l'autre en sous-main la direction de leurs coreligionnaires : l'avocat Johanneau et le ministre Jean de Léri.

Le premier, originaire de la ville, était un homme rigide et sévère, mais résolu et tenace ; son intelligence et sa supériorité morale l'avaient fait reconnaître par les Sancerrois comme gouverneur de la ville, et il avait pris sur eux un complet ascendant.

Jean de Léri, au contraire, était un réfugié ; il était né à Bourges et avait été choisi par Coligny pour conduire au Brésil un certain nombre de réformés, dans le but d'y fonder une colonie protestante ; l'entreprise avait échoué et Léri était revenu en France où, dans différentes circonstances, il avait soutenu par la parole les intérêts des huguenots.

Après la Saint-Barthélemy, il se rendit à Sancerre où son ardeur religieuse lui fit exercer une grande influence sur les assiégés dont il ne cessa, par son fanatisme, d'encourager la résistance.

Quant à la place en elle-même, elle était plutôt forte par sa position que par la valeur et l'état de ses murailles qui, bien que épaisses de 7 ou 8 pieds¹, avaient été mal entretenues.

Johanneau, plein de confiance, avait négligé d'en ré-

1. Lettre de La Châtre au roi, du 1^{er} septembre 1579, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

parer la brèche, et surtout il ne s'était pas occupé d'en rendre les approches inabordables en rasant ou en défendant les villages et les positions qui pouvaient servir à l'ennemi de points stratégiques et de centre de ravitaillement.

Il s'abstint aussi de s'approvisionner en armes (il n'avait pas de canons) et en munitions et surtout (faute dont les conséquences devaient être terribles) de remplir les magasins de vivres et de denrées, en vue d'un investissement plus ou moins long.

Cependant la concentration des troupes étant faite, La Châtre espéra que la vue des forces considérables qui étaient devant la place donnerait à réfléchir aux rebelles, et, avant d'en venir aux mesures extrêmes, il tenta d'obtenir un dénouement pacifique. Dans ce but, il envoya dans la ville un tambour chargé de rappeler encore une fois les habitants à leur devoir et de leur assurer que le gouverneur se portait garant de l'indulgence royale s'ils voulaient entrer en composition.

Mais au lieu de recevoir le parlementaire avec les égards dus à sa mission, contrairement à toutes les lois de la guerre, Johanneau le laissa insulter par la population, le fit arrêter et mettre à mort.

La Châtre n'avait plus qu'à faire agir ses troupes ; il le fit méthodiquement en ne négligeant aucun détail.

Quatre portes fermaient les quatre points accessibles de la muraille : au nord, la porte César, à l'est, la porte Oizon, au sud, la porte Vieille et, au couchant, la porte Saint-André. Vers l'ouest et non loin de la porte Vieille, se trouvait en outre une autre ouverture, dite porte Céreuse ; c'était plutôt une brèche pratiquée autrefois lors du précédent siège et qui n'avait pas été réparée.

La Châtre se rendit compte que la place n'était accessible que du côté sud-ouest, le nord étant défendu par l'escarpement de la montagne. C'est donc cette partie qu'il entreprit de battre avec son artillerie. Mais instruit par l'expérience, il avait compris que ce n'est pas seulement dans la zone de l'assaut qu'il faut agir (négligence qui lui avait déjà coûté plusieurs échecs), mais qu'il importait en même temps de faire diversion, par une attaque simulée, dans une direction opposée. Il fit donc élever un ouvrage en terre au champ des Ardilliers, pour attirer l'attention des assiégés du côté de la porte César, que défendaient le château et les rochers du ravin, mais il concentra tous ses efforts du côté opposé, dans les environs de la porte Vieille, plus accessible quoique bastionnée elle-même d'un ravelin en terre.

Il fit alors encadrer cette porte de deux positions de batterie, l'une au champ Saint-Ladre qu'il arma de dix pièces de canon, l'autre sur la montagne de l'Ormeaux Loups, dominant la ville, où il en plaça six.

Enfin, quelques jours après, il construisit, un peu vers l'est, une autre redoute du côté de la porte Oison, pour abriter six autres pièces, qui devaient continuer la brèche, et aussi battre l'arsenal de la ville, placé en face, dans la grange Londis.

Tous ces travaux étant terminés, le 19 février, le bombardement commença. Il fut efficace, car dès les premiers coups, la grange Londis sauta en éclats, en faisant de nombreuses victimes.

A la faveur du trouble que causa le travail de l'artillerie, La Châtre poursuivit son approche ; il fit

ouvrir les tranchées, et, malgré le froid et la neige, les pionniers avançant, fascines en tête, arrivèrent jusqu'à la contrescarpe dans laquelle ils parvinrent même à ouvrir des canonnières, et à installer un pont de bois, près du ravelin de la porte Vieille.

Cependant les assiégés ne restaient pas inactifs. Si les sorties étaient difficiles, du haut des murailles, ils lançaient des fagots allumés et des grenades qui brûlaient les ouvrages de bois, et qui, en particulier, détruisirent le pont du ravelin. Ils creusaient en même temps des puits de contre-mine, et paraient aux dangers souterrains.

Mais le bombardement continuait ; il dura un mois, terrible, meurtrier, assourdissant. Son écho se répétait dans la campagne, semant la terreur ; les animaux sauvages eux-mêmes, éperdus, quittaient les forêts, franchissaient les ouvrages et venaient s'effondrer contre les murs de la ville. On raconte que plusieurs cerfs furent ainsi appréhendés par les assiégés, et leur fournirent un ravitaillement imprévu.

La Châtre avait déjà, à deux ou trois reprises, cherché à s'emparer de la ville, en y lançant, par surprise, quelques troupes d'assaut. La vigilance des protestants, que rien ne pouvait trahir, avait déjoué ces coups de main. Il fallait faire une attaque sérieuse et combinée. L'état des murailles le permettait maintenant, fort endommagées qu'elles étaient entre la porte Vieille et la porte Oison.

L'attaque fut décidée pour le 19 mars. La veille, le bombardement redoubla ; six pièces nouvelles étaient venues augmenter les batteries du Carroir-des-Maré-

chaux et de l'Orme-aux-Loups ; ce jour-là, 652 coups de canon lancèrent, sur la malheureuse ville, une pluie de fer. De larges brèches crénelaient la muraille.

La Châtre prépara toutes choses, avec un soin minutieux.

Tous les cavaliers sont démontés et réunis aux gens de pied, pour former trois compagnies d'assaut.

La première, sous les ordres du capitaine Tessier, doit donner le change aux assiégés, en escaladant au nord les rochers de la porte César, et en engageant de ce côté une fausse attaque.

Pendant ce temps, les deux autres compagnies seront lancées par petits paquets, sur deux points de l'enceinte, et elles seront soutenues par des réserves.

Le premier point choisi est la large brèche qui s'ouvre devant la grange Londis. Le sieur de Sarrien, maître de camp, s'y élancera le premier, il sera suivi par le gouverneur lui-même, à la tête de ses gens d'armes. Un troisième et un quatrième échelon, formés des gens d'Henri de Gouffier, avec la noblesse du pays et quatre enseignes, viendront à la suite, soutenir cette avant-garde.

Le seconde attaque aura lieu un peu à l'ouest, contre une brèche qui s'ouvre du ravelin de la porte Vieille jusqu'à la porte Saint-André, elle sera faite par les troupes du régiment de Goas. Celles-ci seront protégées en première ligne par les gens de Charles de La Grange de Montigny, ensuite par un autre corps de gentils-hommes, et en dernier lieu, par une réserve importante.

Tout est donc réglé dans l'esprit du chef : le premier échelon doit faire l'escalade ; le second, composé de la

noblesse, et commandé par les chefs, La Châtre lui-même et Montigny, prendra position, et le troisième assurera l'occupation.

Les plus petits détails sont prévus, et le gouverneur prend la précaution de faire assujettir, sous les chaussures des soldats, entre deux épaisseurs de cuir, des plaques de tôle qui les protégeront contre les chaussetrapes et les chevaux de frise, dont sont hérissés les abords de la place.

A dix heures du matin, avec une activité encore plus grande, la batterie du Carroir-des-Maréchaux ouvre le feu devant la grange Londis, car c'est là que va se donner le plus vigoureux effort; le tir est bon et, à la faveur de sa protection, les troupes royales s'ébranlent et attaquent la muraille avec ardeur; sept ou huit des plus braves, ayant le capitaine Rose à leur tête, l'ont bientôt escaladée; le drapeau des catholiques flotte sur la brèche, mais ce n'est pas pour longtemps, car les assiégés se précipitent et culbutent les agresseurs qui doivent bientôt remporter leur étendard. Bonnivet et Cartier les remplacent; ils sont repoussés à leur tour. Les enseignes de réserve se logent sur les fausses-braies, s'abritent le long de la muraille contre les grenades et les projectiles dont les habitants, soldats, femmes et enfants, ne cessent de les harceler.

La Châtre, qui ne quitte pas la contrescarpe, dirige l'attaque de ce côté; il va donner l'ordre aux réserves, qui longent la muraille, de grimper à leur tour, mais voilà qu'un boulet, mal dirigé par la batterie du Carroir-des-Maréchaux, au lieu de s'abattre dans l'intérieur de la ville, vient frapper le pied de l'enceinte, qui

s'écroule sur les troupes dissimulées dans le fossé, et jette le trouble dans leurs rangs.

Ce coup de canon coûtera la journée aux catholiques.

Cependant, de l'autre côté, vers la porte Vieille, les assiégeants mettent la même ardeur. Leur drapeau paraît sur la muraille ; les compagnies d'assaut se succèdent les unes aux autres, mais elles ne peuvent se maintenir.

Les Sancerrois, en effet, opposent une résistance héroïque. Le ministre Jean de Léri, monté sur un cheval pour voler d'un endroit à un autre, accompagné de trois estaffettes qui portent ses ordres, se multiplie ; il est sur tous les points ; il encourage les défenseurs, il organise les secours, fait réparer les brèches, passe à travers la mitraille ; deux fois les projectiles viennent tomber à ses pieds : il est le héros du jour. Sa résistance a enfin raison des assaillants. D'autre part, la batterie du Carroir-des-Maréchaux, faute de munitions, est réduite au silence, après avoir tiré 600 coups de canon. Les catholiques sont obligés de quitter les fossés et de rentrer dans leurs retranchements, après avoir perdu près de trois cents des leurs qui, ajoutés à deux cents blessés, témoignent de l'intrépidité avec laquelle l'assaut a été donné.

La Châtre, dans cette affaire, commit certainement une lourde faute qui lui fit perdre ses avantages. Oubliant son rôle de chef, il paye trop de sa personne, il est sous-lieutenant et non pas général. Tout le jour, on le voit sur la contrescarpe de la grange Londis ; là, l'assaut fut bien mené, et si le dernier échelon n'avait pas été anéanti par la chute du mur, il eût pro-

blement couronné la crête; la place était peut-être prise. Mais, absorbé par cet unique côté de l'action et confiant dans l'exécution minutieuse de son plan, le gouverneur négligea de surveiller l'ensemble de l'attaque. L'escalade de la porte Saint-André fut donnée plus mollement, non pas tant par manque de courage chez la troupe, mais plutôt par défaut de hardiesse de la part de certains capitaines.

Le courage, l'audace et la rapidité faisaient moins défaut à Claude de La Châtre que l'aptitude à diriger l'ensemble d'un mouvement, d'une façon calme, réfléchie et méthodique. C'est là qu'est l'art des sièges.

La suite de cette histoire nous montrera que s'il excelle comme général de cavalerie, il est médiocre tacticien.

Après cet insuccès, il fallait changer de méthode. Le gouverneur du Berry comprit qu'un blocus complet, sévère, implacable, aurait seul raison de Sancerre. Il l'organisa avec soin. Il désarma l'Orme aux-Loups et le Carroir-des-Maréchaux, renvoya son artillerie inutile, ne conserva que quatre couleuvrines, qu'il plaça au fort Saint Ladre, où il fit transporter son matériel de siège et qu'il transforma en poste général des vigies.

Il distribua son armée en quatre camps, installés sur l'Orme-aux-Loups, au champ Saint-Ladre, sur le chemin de Ménétréol, et enfin sur celui de Sury-en-Vaux. Entre ces camps, il organisa de petits forts intermédiaires abrités et retranchés, éloignés les uns des autres d'un jet d'arquebuse, reliés entre eux par des tranchées dans lesquelles, de vingt mètres en vingt mètres, étaient placées des sentinelles qui empêchaient toute commu-

nication. Lui-même établit son quartier général à Saint-Satur avec ses gens d'armes et la noblesse du pays qui, chaque nuit, faisaient des patrouilles à cheval pour augmenter la surveillance.

Tel fut le cercle de fer qui, pendant six mois, enserra dans une étreinte rigide la résistance des réformés. Ceux-ci subirent les duretés du siège avec un courage que seule pouvait alimenter une foi religieuse ardente, entretenue par les cinquante-huit ministres qui peuplaient la ville. Jean de Léry savait aviver leur ardeur par son zèle fanatique, et le gouverneur Johanneau la maintenait par une discipline impitoyable, traitant avec la dernière rigueur ceux qui pouvaient avoir une pensée de faiblesse.

Nous ne décrivons pas les horreurs de ce siège. Jean de Léry en a laissé un journal qui en retrace, jour par jour, les phases atroces. Ce fut certainement un des plus durs que l'histoire ait eu à enregistrer. La famine devint bientôt si terrible, que les malheureux assiégés ne reculèrent devant aucun expédient ; quelques-uns osèrent toucher à des cadavres, des parents mangèrent leurs enfants !

Ces monstruosité étaient d'ailleurs punies par Johanneau, avec une sévérité rigoureuse, mais il ne permit jamais, même dans ces tragiques moments, que la capitulation fût mise en discussion.

La Châtre dut faire lui-même les premières avances.

La constance des Sancerrois avait été entretenue par l'exemple de ceux de La Rochelle, de Nîmes et de Montauban, qu'au début de leur insubordination, ils avaient vus tenir tête au roi. Ils espéraient toujours que

les Rochellois surtout parviendraient à obtenir des conditions, dont eux-mêmes profiteraient. Mais ceux-ci avaient capitulé le 24 juin et leur traité n'avait pu en aucune façon intervenir en faveur de Sancerre. Cette ville, que les tranchées qui l'encerclaient mettaient en dehors du monde, ignorait la prise de La Rochelle. Dans le mois de juillet, La Châtre s'arrangea, pour faire connaître aux assiégés le sort de la ville, et l'inutilité des efforts, que leurs coreligionnaires avaient tentés pour faire intervenir dans la capitulation un article en leur faveur.

Le lieutenant-général avait en effet hâte d'en finir. Ce siège l'immobilisait trop longtemps, il espérait pouvoir s'employer ailleurs ; le duc d'Anjou, qui avait eu maintes fois l'occasion de l'apprécier, principalement dans la guerre de Saintonge, venait de recevoir le trône de Pologne, et on faisait espérer à La Châtre un emploi honorable à la cour de Varsovie.

Charles IX, lui aussi, pressait, pour que l'on terminât l'opération. Les négociations, qui avaient donné une couronne à son frère, avaient, sous l'influence des « évangélistes » polonais, stipulé que des conditions avantageuses seraient faites aux protestants de France. Des députés de ce pays allaient arriver. Il fallait avoir Sancerre avant leur venue.

Cependant la manœuvre de La Châtre avait réussi ; le tableau de la situation des huguenots en France, dont il leur avait laissé entrevoir un des coins, avait, malgré les mesures de rigueur prises par Jeanneau, pour en arrêter le mauvais effet, amené peu à peu le découragement dans les âmes, pourtant fortement trempées, des assiégés.

A la fin de juillet, La Châtre fit proposer un sauf-conduit, par un messenger qui irait contrôler l'état général des protestants du dehors. Celui-ci était de retour le 6 août, et confirmait les nouvelles qui s'étaient ébruitées. Le mot de capitulation était maintenant sur toutes les lèvres, il se prononçait même ouvertement ; des pourparlers entre assiégeants et assiégés s'échangeaient le long des murailles ; les chefs y prenaient part ; Montigny, assez connu des habitants, s'y mêla ; ceux-ci étaient bientôt décidés, ils insistaient maintenant, non sans bruit, pour que le dénouement fût hâté.

C'est ainsi que La Châtre voyait les résolutions mûrir, et les esprits en venir au point voulu. Le 11 août, il écrivit aux Sancerrois pour leur exposer les intentions clémentes qui l'animaient ; ils n'avaient rien à craindre pour leurs personnes, leurs vies seraient épargnées, le vainqueur se montrerait généreux. Les missives succédaient aux missives, toutes conçues dans un sentiment pacifique. Enfin, directement, des négociateurs catholiques s'abouchèrent avec ceux de la ville, et le 16 août, Jean de Léry, lui-même, accompagné de plusieurs députés, arrivait au quartier général de Saint-Satur, avec pouvoirs pour traiter.

Ils furent bien reçus, mais le gouverneur du Berry voulut avoir un entretien particulier avec celui qui avait été l'âme de la résistance, pour lui montrer qu'il n'était pas l'homme cruel et sanguinaire qu'on représentait dans le parti réformé, et qu'il n'avait l'intention ni de tirer vengeance du meurtre de son parlementaire au début du siège, ni de la résistance opiniâtre qui

avait été faite aux ordres du roi. Mais il ne manqua pas de lui reprocher vivement de n'avoir pas voulu amener plus tôt ses compatriotes à des sentiments de soumission.

Léri rapporte tout au long cette conversation dans son journal; elle y est intéressante à lire, montrant ainsi le grand seigneur, accessible à la pitié et aux sentiments généreux, aux prises avec le ministre huguenot, étonné de cette attitude et répondant avec une logique apeurée aux reproches qui lui sont faits.

Le 19 août, la capitulation de Sancerre était décidée et le traité signé. Il se résumait ainsi :

Pardon était accordé aux habitants rebelles, et sauvegarde octroyée à leurs femmes et à leurs filles. Leurs biens leur étaient laissés. Le libre exercice de leur culte leur était permis dans les termes de l'édit qui avait réglé la question vis-à-vis de ceux de La Rochelle.

Ils devaient, en revanche, payer une indemnité de 40.000 livres à l'armée catholique, et remettre leur ville entre les mains du gouverneur.

A la suite de cet accord, les troupes royales reçurent avec générosité les vaincus, leur offrant des vivres, leur prodiguant les soins que nécessitait leur débilité, facilitant le départ des femmes et des enfants, traitant avec distinction les principaux officiers.

Jean de Léri, dont la franchise avait séduit La Châtre, reçut une escorte pour le conduire à Blet qu'il avait choisi pour s'y retirer.

L'avocat Johanneau, en revanche, eut un sort mystérieux. Il était resté à Sancerre malgré l'occupation, et le 13 septembre il fut trouvé noyé au fond d'un puits.

Était-on en présence d'un suicide, causé par le désespoir d'une cause perdue ; fallait-il voir au contraire une basse vengeance du gouverneur du Berry ? D'aucuns le prétendirent, ce sont les historiens protestants qui en accréditèrent la version. La magnanimité du vainqueur semble pourtant la démentir, et aucune preuve n'a jamais pu en être donnée. Il paraît plus vraisemblable que le malheureux avocat aurait eu à subir, de la part de quelque compatriote, le contre-coup des maux que sa sévère obstination avait attirés sur la cité.

Le 31 août, Claude de La Châtre et sa femme, à la tête de l'armée royale, avaient fait leur entrée dans la ville vaincue. Ils y furent reçus au son des cloches et au chant du *Te Deum* et le gouverneur du Berry pouvait, le 1^{er} septembre, écrire à S. M. Charles IX, que sa mission était terminée, qu'il allait faire raser la ville, maintenant déserte, et il le suppliait de permettre à la « noblesse du Berry de rentrer dans ses foyers, afin de donner au pauvre peuple de ce pays qui en avait tant besoin, le moyen de respirer un peu ¹ ».

La ville fut en effet rasée ; la grosse cloche de l'église descendue fut transportée à Bourges et laissée en l'église de Saint-Bonnet : on l'y voit encore, mais reléguée dans un petit hangar, devant le porche, victime aujourd'hui

1. *Lettres du maréchal de La Châtre* publiées par M. Baudoin de Lalondre, *Mém. de la Société historique du Cher*, 1893-95. Nous avons trouvé, pour la suite de ce récit, une source précieuse de renseignements dans cette intéressante publication. — *Lettre de La Châtre, datée de Sancerre, du 1^{er} septembre 1573*, d'après original, Bib. Institut Fond Godefroy 156 f° 115.

de l'indifférence municipale, après l'avoir été quatre siècles auparavant du fanatisme religieux ¹.

Quant aux murailles, il fallut employer la mine pour en venir à bout, cent hommes y travaillèrent pendant quatre mois, et brûlèrent 80 caques de poudre.

On se mit à l'œuvre et déjà au mois de septembre on pouvait franchir l'enceinte « quatre et même en certains endroits vingt de front ». Le gouverneur du Berry obtenait alors du roi la permission de quitter Sancerre pour gagner La Maisonfort, « s'y reposer, y mettre ordre à ses affaires », et aussi « se procurer le moyen, écrivait-il au roi de Pologne, d'aller vous trouver et de recevoir vos commandements. ² »

CHAPITRE V

1574-1577.

La Châtre fait des avances à Monsieur. — Mort de Charles IX. — Ambassade de La Châtre en Angleterre. — Il s'attache au duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou. — Le duc d'Anjou devient duc de Berry, et La Châtre cesse d'être gouverneur de cette province. — Sièges de La Charité et d'Issoire.

La Châtre avait espéré pouvoir compter sur la faveur du roi de Pologne. Peut-être en aurait-il eu des preuves si le duc d'Anjou était resté à la tête de l'armée ;

1. Cf. *Mém. ant. du Centre*, T. XXVIII. *Note sur une ancienne vue de Sancerre*, par MM. SUPPLISSON, page 232 et s.

2. *Lettre du même au roi de Pologne*, *ibid*, 157, f° 153.

mais au milieu des intrigues que celui-ci eut à déjouer, d'abord à la cour de Varsovie, ensuite sur le trône de France, le frère de Charles IX devait bien vite oublier le gouverneur du Berry. La vigoureuse activité de celui-ci ne se prêtait pas au rôle d'un mignon, et lorsque, au mois de mars 1574, Henri III succéda à son frère, La Châtre, en perdant un puissant protecteur, en la personne de Charles IX, n'en gagnait pas un autre par l'avènement du nouveau roi.

Après avoir fait prêter serment de fidélité au souverain et à la reine régente, par les représentants des trois ordres, réunis dans la grande salle du palais royal de Bourges, le 14 juin 1574, le gouverneur s'établit à la Maisonfort, pour attendre le retour du roi, tout en prenant soin de ses propres affaires et de celles de sa province.

Lorsque Henri III arriva à Lyon, La Châtre fit célébrer à Bourges des fêtes en l'honneur de Sa Majesté; par son ordre on tira le canon, on chanta le *Te Deum*, on alluma des feux de joie¹.

Le bonheur était sur les visages, était-il également dans les cœurs? Il est difficile de le croire, car les temps étaient durs lors de ce changement de règne. La disette de l'année précédente coïncidant avec les calamités de la guerre, les passages de soldats pillards, les impôts levés pour entretenir les armées, avaient amené la famine.

Aussi le dernier feu de joie éteint, la préoccupation

1. *Lettre de La Châtre, Loc. cit., du 12 septembre 1574 aux maire et échevins de Bourges, datée de la Maisonfort. orig. aux Arch. municipales de Bourges.*

du gouverneur est-elle de faire prendre des mesures aux échevins, pour garnir les greniers, régler les distributions et parer aux événements qui peuvent surgir¹.

Si la province est calme en effet, elle est inquiète; de mauvais bruits viennent de l'Allemagne, et La Châtre, en faisant part de cette situation au roi, lui demande s'il n'y a pas lieu de lever des impôts pour entretenir des gens de guerre. Mais il prie aussi de ne pas l'oublier et d'avoir en considération les services qu'il a rendus à lui et au feu roi. Avec amertume déjà, il lui rappelle qu'il a vaincu Sancerre, qu'il y a dirigé un siège long et difficile, et qu'après l'avoir mené à bien, il n'a reçu « ni récompense, ni abbaye, ni autre chose² ».

Henri III allait-il se montrer ingrat? Pas encore, car s'il ne devait pas lui confier une armée, il se proposait de le mettre à la tête d'une ambassade extraordinaire.

Lorsqu'en 1570, le feu roi avait signé la paix de Saint-Germain, la reine Catherine de Médicis avait mis tout en œuvre pour dissiper la défiance des huguenots. C'est ainsi qu'elle avait négocié avec l'étranger qui les soutenait, et que, notamment, elle était parvenue à conclure, le 25 avril 1572, un traité avec la reine Elisabeth qui, non seulement spécifiait pour la France et l'Angleterre des avantages commerciaux, mais établis-

1. *Lettre, ibid., datée de la Maisonfort, du 24 septembre 1574, aux grenetiers du grenier à sel de Bourges. Archives municipales de Bourges.*

2. *Id. Lettre du 17 septembre 1574 au roi. Or. Institut f. Godefroy.*

sait entre les deux pays une alliance défensive, contre quiconque attaquerait l'un ou l'autre royaume.

A la mort de Charles IX, Henri III, qui tenait à se conserver la bonne grâce d'Elisabeth, se hâta de lui envoyer une ambassade pour maintenir les cordiales relations qui s'étaient nouées et renouveler le traité de 1572, dont d'ailleurs un article disait : « qu'après la « mort des contractants la convention continuerait à « avoir ses effets, si, dedans l'année, le successeur ne « l'aura pas dénoncée au survivant ».

Ce fut La Châtre que Henri III désigna pour remplir cette mission¹. Il partit au mois de mars, accompagné d'une suite dont nous ne connaissons pas la composition, mais où figurait le sieur de Lavernon, et il était porteur d'une lettre de créance, dans laquelle le roi expliquait à la reine l'objet de l'ambassade.

C'était d'assurer « sa très chère et très aimée bonne sœur, la reine d'Angleterre » qu'en succédant à son frère, le roi de France avait le plus grand désir de continuer vis-à-vis « des princes et potentats de la chrétienté » les bonnes relations qui étaient dans la politique de son prédécesseur, et spécialement il la priait de vouloir bien renouveler le traité d'alliance du 25 avril 1572, qui était la sanction de l'amitié des deux royaumes et dont, pour lui, il jurait d'observer tous les articles².

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.* ; — *Précis historique* déjà cite, p. 193.

2. « Double de la déclaration envoyée par le roi en Angleterre par le sieur de La Châtre, pour le renouvellement du traité fait entre le roi Charles IX et la reine d'Angleterre. CASTELNAU, nouvelle addition à ses *Mémoires*, contenant plusieurs pièces tirées

Tel était le but de la mission, mais avant de se séparer de lui, Henri III avait donné à La Châtre des instructions détaillées et minutieuses.

En se présentant devant Elisabeth, La Châtre devait excuser son souverain, empêché par son retour de Pologne et ses nombreuses occupations, de ne l'avoir pas fait saluer plus tôt, et l'assurer que le roi ne compte pas d'amitié plus précieuse que celle de la reine d'Angleterre, dont il espère cultiver les bonnes grâces en restant fidèle aux promesses qui lient le roi de France à la cour d'Angleterre. Pour dire de telles choses, l'ambassadeur avait mission d'employer « le plus honnête » langage dont il se pourra adviser, pour bien lui représenter (à la reine) la vérité telle qu'il (le roi) le lui a déclaré à son parlement ». Puis il abordera la question du renouvellement du traité qui est l'objet principal de la mission et que La Châtre devra faire en sorte d'obtenir.

Ce point satisfait, celui-ci pourra répondre aux questions que lui fera Elisabeth au sujet de l'état général de la France. Il dira à la souveraine que si « les sujets qui se sont émus » avaient mieux agi qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour et s'ils eussent su se rendre dignes des intentions pacifiques de leur roi « les choses fussent en meilleur état qu'elles ne le sont ». Mais avec la grâce de Dieu le remède n'est pas impossible et « les princes voisins qui aiment le bien » peuvent espérer dans l'avenir.

d'un manuscrit de la bible de Saint-Germain-des Prés qui n'ont jamais été imprimées jusqu'à présent. » *Mémoires de CASTELNAU* déjà cités, T. III, p. 444. — V. aussi LÉONARD, *Recueil des traités de paix*, Paris, MDCXIII, p. 583.

Enfin Henri III, pour faciliter la tâche de La Châtre, l'invitait, à son arrivée en Angleterre, à se rendre auprès de l'ambassadeur de France, M. de La Mothe-Fénelon, et à prendre ses avis sur la façon de présenter à la reine les différents points de sa mission¹. Tout, dans les instructions de La Châtre, est traité avec minutie; le roi revient sur la façon dont il convient de présenter à Elisabeth la situation des partis et de laisser envisager ses intentions conciliantes avec les protestants. « Si la dite dame s'enquiert des députés de M. le prince de Condé et demande s'ils sont déjà venus trouver Sa Majesté, M. de La Châtre devra répondre que nous les attendons », et que le roi est décidé à tout entreprendre pour la tranquillité du royaume. Puis il terminera par des protestations d'amitié faites au nom d'Henri III, qui prouverait ses dispositions en protégeant de toutes ses forces les sujets de S. M. d'Angleterre et principalement en s'opposant aux actes de piraterie qui pourraient être commis contre ses vaisseaux et en châtiât sévèrement les coupables.

Mais ce n'était pas tout, l'ambassadeur extraordinaire avait une autre mission plus difficile et plus délicate à poursuivre.

Il devait chercher à émouvoir Elisabeth sur le sort de la malheureuse reine d'Ecosse, Marie Stuart, sa prisonnière depuis sept ans et qu'elle traitait avec la dernière rigueur, malgré les efforts de l'ambassadeur de France.

1. « Double du mémoire baillé a M. de La Châtre allant en Angleterre pour le renouvellement du traité fait par le roi Charles IX avec la reine d'Angleterre. » Mémoire daté du 3 mars 1575. CASTELNAU : *Mém. cités*.

Il était de toute convenance qu'au moment où Henri III brigait l'amitié de la reine d'Angleterre, il intervint en faveur de sa belle-sœur; aussi La Châtre reçut-il l'ordre d'intercéder pour elle, non pas pour réclamer sa liberté, les instructions du roi n'osaient aller jusque-là, mais pour obtenir quelque soulagement à son sort.

Du reste, le sujet devait être traité avec ménagement, et être abordé, non pas tout de suite, dès la première audience, mais plus tard, à une seconde entrevue, « après que la dite dame Elisabeth aura été mieux confirmée de la bonne volonté et affection de sa dite « Majeste par l'honnête langage que lui aura tenu le « dit sieur de La Châtre, afin qu'elle le prenne en « meilleure part ».

La Châtre fera plus; il tâchera de voir Marie Stuart, car celle-ci desire vivement recevoir la visite de l'ambassadeur du roi; Henri III l'a appris, sa belle-sœur lui a fait exprimer le désir d'être comprise dans le traité que l'on va signer. Aussi La Châtre devra-t-il demander à Elisabeth l'autorisation d'être introduit auprès de sa prisonnière, et il donnera comme prétexte, non seulement les liens de parenté qui existent entre la couronne de France et celle d'Ecosse, mais aussi la nécessité de donner à Marie Stuart des nouvelles de la famille de Lorraine, et principalement de lui faire part de la mort de Claude de France¹ et du cardinal de Lorraine², ses principaux parents.

1. Claude de France, seconde fille de Henri III, avait épousé Charles III, duc de Lorraine et de Bar. Elle venait de mourir le 20 février 1574.

2. Charles de Lorraine, dit le cardinal de Lorraine, frère de François de Guise, mort à Avignon le 26 décembre 1574.

Mais, là encore, La Châtre agirait avec prudence ; il devait assurer la reine que sa démarche auprès de Marie Stuart n'avait d'autre but, et même, si Elisabeth faisait des difficultés sur ce point, cette visite serait faite par le sieur de Lavernon, qui assurerait la prisonnière de l'amitié de son beau-frère, et de la bonne volonté qu'il veut mettre à « l'aider dans son affliction » et à favoriser ses affaires autant qu'il lui sera possible¹ ».

Mais aussi, il doit faire entendre à Marie Stuart que cette ambassade extraordinaire n'a malheureusement pas le pouvoir d'améliorer son sort, tenue qu'elle est, par le traité de 1572, dont elle ne fait qu'exécuter l'article 3.

Telles étaient les instructions précises et détaillées que La Châtre reçut du roi, au moment où il s'embarqua pour l'Angleterre.

Nous ne savons malheureusement pas exactement comment il s'acquitta de sa mission, mais il est certain que le début en fut difficile. Les portes ne s'ouvrirent devant l'envoyé de Henri III, qu'avec une certaine hésitation : si la reine lui était favorable, tout un parti, à la cour, regardait avec défiance cet adversaire des Réformés de France.

Néanmoins La Mothe-Fénelon sut aplanir les choses : Elisabeth finit par recevoir La Châtre avec une certaine courtoisie et montra « qu'elle avait la légation et son chef pour favorables² ».

1. Ampliation du mémoire dudit sieur de La Châtre, *ibid.*

2. Lettre de la Mothe-Fénelon au roi du 4 mars et du dernier jour de mars 1575 (*Correspondance de la Mothe-Fénelon*, T. VI,

Mais là se borna la bonne volonté de la souveraine ; lorsqu'il s'agit de parler « affaires », elle fit la difficile, elle trouva des raisons et souleva des objections, que l'ambassadeur extraordinaire ne put résoudre.

Il était en effet plus soldat que diplomate et vers la fin d'avril, il devait revenir sans avoir pu conclure.

A son retour M. de LaChâtre ne put que rendre compte au roi du médiocre résultat de sa mission et ce fut M. de La Mothe-Fénelon qui fut chargé de continuer la négociation. Il reçut l'ordre également de visiter la reine d'Ecosse (nous ne savons pas si La Châtre y était parvenu). Mais M. de La Mothe la vit plusieurs fois¹.

Durant le temps de son ambassade à Londres, Claude de La Châtre avait eu peu de loisir pour s'occuper de son gouvernement, qu'administrail en son absence François de Lagrange, sieur de Montigny, son lieutenant, que nous retrouverons, dans la suite, devenu son implacable adversaire.

A son retour en France, il n'y reparut pas davantage. Était-ce pour éviter de prendre part aux discussions qui s'y agitaient, et pour préparer la nouvelle voie qu'il allait suivre, en se détachant peu à peu de la cause de Henri III, pour suivre la fortune de Monsieur, frère du roi, le duc d'Alençon ?

Celui-ci, dès l'avènement du souverain, s'était mis en fâcheuse posture.

Il avait, sinon favorisé, tout au moins laissé se

p. 333, 403, et 406.) — *Lettres de Catherine de Médicis* (Documents inédits de l'histoire de France, T. V, p. 114, note 1.)

1. *Lettres de Henri III à M. de La Mothe-Fénelon, des 4 et 21 mai 1575. Mém. de CASTELNAU, ibid.*

tramer une conspiration en sa faveur ; il s'était mis à la tête des « mécontents », il avait négocié avec Condé, et n'était rentré en grâce qu'au mois de novembre 1575, date du traité de Champigny qui lui octroyait, en garantie, un certain nombre de villes parmi lesquelles se trouvaient Bourges et La Charité.

C'est ce que les habitants du Berry ne voulurent pas ratifier ; ils firent entendre de vives protestations. Claude de La Châtre se tint à l'écart, il n'était pas dans la province.

Les négociations entre le roi et la ville de Bourges durèrent longtemps. Ce n'est qu'au mois de février 1576, que le gouverneur du Berry se crut obligé d'écrire au maire et aux échevins pour les engager à obéir au roi¹.

Ceux-ci n'en tinrent aucun compte, et ce fut son cousin, Gaspard de La Châtre-Nançay, qui fut envoyé en Berry pour y rétablir l'ordre².

Les choses d'ailleurs devaient s'arranger d'elles-mêmes. Au mois de mai 1576, la trêve de Champigny était convertie en un édit de pacification qui augmentait, en y rattachant le Berry tout entier, l'apanage de Monsieur, devenu duc d'Anjou.

Bourges n'avait plus rien à dire. Mais cette donation était d'une importance considérable pour Claude de La Châtre ; sa charge de gouverneur du Berry cessait *ipso facto* et le duc d'Anjou la donnait à Charles de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan.

Claude de La Châtre ne sembla pas s'en émouvoir,

1. RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, p. 144.

2. LA THAUMASSIÈRE, *loc. cit.*, L. IX, ch. XI.

il était à la Maisonfort, attendant les événements ¹.

Ceux-ci n'allaient pas tarder à se dérouler. L'édit de pacification était défavorable aux catholiques qui, sous l'autorité du duc de Guise, se réunirent pour former la *Ligue*, laquelle fit si bien qu'elle obtint du roi et de son conseil, où se trouvait maintenant Monsieur, satisfait de son apanage, la défense aux protestants de célébrer leur religion.

C'était la guerre qui renaissait, car pour faire exécuter la révocation de l'édit, que ni Conde ni le roi de Navarre ne voulaient accepter, Henri III mettait son frère à la tête d'une armée dans laquelle prenaient place le duc de Guise et Claude de La Châtre, ce dernier avec le titre de *Directeur* ².

Leur mission consistait à réduire les villes protestantes du Centre, tandis que le duc de Mayenne, avec d'autres troupes, allait attaquer la Saintonge.

La campagne fut heureuse, La Châtre put y déployer son activité militaire.

La ville de La Charité, la première à laquelle le duc d'Anjou s'attaqua, se rendit bien vite. De là on alla mettre le siège devant Issoire. L'entreprise fut plus longue, car elle dura un mois ; la ville était défendue par un gentilhomme de valeur, Chavagnac, qui savait combattre.

Le duc de Guise, à la tête de sa noblesse, donna un vigoureux assaut dans lequel ses gentilshommes furent décimés. La Châtre eut la chance d'en revenir sain et

1. *Lettre de La Châtre au roi datée de la Maisonfort du 4 mai 1576*. Origin. Bib. Institut., *loc. cit.*

2. AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Hist. universelle*, L. III, ch. XIII.

sauf¹. Si cette attaque ne réduisit pas la ville sur l'heure, elle eut pour résultat d'amener le gouverneur à implorer la capitulation dans le mois de juin 1577.

Ce succès, joint à ceux que Mayenne remportait en Saintonge, permit au roi de signer au mois de septembre la paix de Poitiers ou de Bergerac qui, d'ailleurs, loin de couronner la victoire des catholiques, donnait presque entière satisfaction aux protestants.

Que s'était-il donc passé dans l'esprit de ce monarque hésitant et indécis? Obéissait-il encore à cette politique de bascule qui consistait, pour lui, au secret espoir de voir les partis, entre lesquels il n'osait choisir, s'affaiblir l'un par l'autre?

CHAPITRE VI

1577-1584

La Châtre associe sa fortune à celle du duc d'Anjou. — Il est mis à la Bastille. — Son procès. — Il est mis une seconde fois à la Bastille. — Il accompagne le duc d'Anjou dans sa fuite. — Il est avec lui aux Pays-Bas. — Il est nommé bailli du Berry. — Deuxième campagne aux Pays-Bas. — Retour en Berry. La Châtre y réprime le brigandage. — Mort du duc d'Anjou. — La Châtre est replacé à la tête du gouvernement du Berry.

Les succès, dont Monsieur venait de recueillir la gloire, faisaient ombrage au roi, et celui-ci redoutait

1. Jacques GEORGE, *loc. cit.*

de la part des seigneurs catholiques, qui maintenant entouraient son frère, une puissance préjudiciable à la sienne. Aussi, à la Cour, se montra-t-on défiant vis-à-vis du duc d'Anjou, et cette suspicion ne tarda-t-elle pas à se tourner en mille vexations, dont l'entourage de Monsieur dut subir le contre-coup.

Cependant la campagne d'Auvergne avait eu pour Claude de La Châtre des conséquences qui devaient l'orienter dans une voie nouvelle.

Non seulement elle avait resserré les liens qui attachaient l'ancien gouverneur du Berry à la Maison de Guise, et renoué avec le Balafre les nœuds d'affection qui l'unissaient à son père, mais elle avait créé, entre le frère du roi et La Châtre, une intimité qui devait faire de celui-ci un des familiers les plus écoutés du duc d'Anjou, tout en l'associant aux diverses vicissitudes de sa fortune.

Ce fut à la Cour que Claude de La Châtre alla passer les mois qui suivirent ; là, malheureusement, il y avait un terrain qui ne lui était pas favorable. Il y accompagnait Monsieur et faisait partie de cette suite composée de Bussy, Cimier, La Rochepot et d'autres qui allaient subir assez durement les effets de la défaveur de leur maître et de la jalousie des « mignons du roi », dont les plus acharnés étaient Saint-Luc, Maugiron, Quélus, Grammont et Maigron. Pendant plus de six mois, ce fut une guerre continuelle.

Dès la fin de novembre, l'entourage du roi persuada à Henri III que son frère tramait une nouvelle conspiration contre son pouvoir. On chargea du Prat, le prévôt de Paris, d'ouvrir une instruction. A la suite du

rapport de celui-ci et avant même que le complot ne fût établi, le roi, cédant aux instances de ses mignons, faisait conduire à la Bastille plusieurs des favoris de Monsieur, parmi lesquels étaient La Châtre et Bussy¹ qui étaient accusés d'avoir ourdi le complot.

La détention heureusement devait être de courte durée. L'information fut poursuivie; elle ne donna aucun résultat; il fut prouvé, au contraire, que la prétendue conspiration n'existait que dans la malignité de certains courtisans.

Henri III était un monarque plus léger que méchant, il fit relâcher La Châtre, ainsi que ses compagnons, et le duc d'Anjou reçut des excuses.

Mais La Châtre n'était pas au bout de ses peines : il était en procès², sans doute pour des raisons d'intérêt, avec Jeanne de Laval, épouse de François, seigneur de La Ferté-Senneterre et de La Ferte-Nabert³. Son adver-

1. L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, édition de Lenglet du Fresnoy, La Haye, Paris, 1744, T. 1, p. 221, not. 15.

2. L'éditeur des *Mémoires de Marguerite de Valois* dans l'édition de la Société de l'histoire de France (qui est M. Guessard), attribue dans une note le procès à Edme, premier marquis de La Châtre. C'est là une erreur, car le premier marquis de La Châtre est Edme de La Châtre, comte de Nançay, mort en 1645, et dont le père, Henry, comte de Nançay, n'était lui-même né qu'en 1575. V. ANSELME, VIII, p. 368; — V. également *Généalogie de la Maison de La Châtre*, dressée par Juan-José VILLARS-PRAYLA.

3. Jeanne de Laval, fille de Gilles, seigneur de Mailly, était née le 3 septembre 1549. Elle épousa François de Senneterre et de La Ferte-Nabert, mort en 1587. De cette union naquit Henri, marquis de La Ferté-Nabert qui devait épouser Marguerite, fille de Claude de La Châtre. (LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dict. de la noblesse*.)

Jeanne de Laval mourut « pulmonaire » en 1586 et racheta les légèretés de sa vie par une fin exemplaire. (L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, décembre 1586.)

saire était une dame d'une singulière beauté et d'un esprit encore plus remarquable. Il était déjà dangereux de l'avoir comme adversaire devant la justice; en outre, elle avait de hautes prétentions, comptant Maugiron et Saint-Luc parmi ses amis; enfin, on disait même que ses charmes avaient su attirer l'attention du roi.

Tout cela était mauvais pour La Châtre, qui, non seulement perdit son procès, mais fut de plus en plus mal vu à la cour¹.

Ce fut sans doute à cette époque que La Châtre manqua d'avoir un duel avec un certain sieur de Drou. Le combat n'avait été arrêté que sur les instances de Monsieur².

La vie devenait difficile au Louvre, aussi bien pour les favoris de Monsieur que pour le frère du roi. Celui-ci d'ailleurs supportait avec humeur les mille tracasseries dont lui et les siens ne cessaient d'être harcelés.

Son secret désir était de quitter la cour et de hasarder quelque lointaine entreprise, comme la conquête des Pays-Bas, où il aurait le loisir d'occuper son humeur aussi aventureuse que versatile.

Au mois de février 1578, c'était le lundi gras, on célébrait le mariage de Saint-Luc, qui épousait Jeanne de Cossé. Monsieur y était convié. Après de grandes hésitations, il se décida à paraître au bal qui termina la fête; mais là, il se trouva en but aux quolibets des mignons, et l'un d'eux, Maugiron, ne craignit pas de lui faire entendre les plus injurieuses plaisanteries.

1. *Mémoires de Marguerite de Valois*, édit. Petitot, collect. de l'*Hist. de France*, T. XXXVII, p. 137 et suiv.

2. BRANTÔME, *Sur les duels*, édit. de l'*Hist. de France*, T. VI, p. 434.

Le duc d'Anjou, mortellement offensé, quitta le bal, se rendit dans ses appartements et fit venir Claude de La Châtre, devenu son plus intime conseiller, pour délibérer avec lui sur la conduite qu'il avait à tenir.

Il fut convenu que Monsieur, sous le prétexte d'aller consacrer quelques jours à la chasse, quitterait la cour le plus tôt possible.

Mais ce projet, quelque secrètement qu'il ait été pris, n'en parvint pas moins aux oreilles de Maugiron et des autres, qui persuadèrent aisément au roi que ce déplacement n'était qu'un prétexte pour préparer un nouveau complot contre le trône et l'Etat.

Le caractère ombrageux et jaloux de Henri III fut vite mis en éveil, et, sur l'heure (c'était en pleine nuit), celui-ci envahit lui-même les appartements du duc d'Anjou et, en sa présence, se mit à fouiller tous les meubles et les tiroirs pour trouver les preuves de la prétendue conspiration. Il ne découvrit rien, si ce n'est une lettre d'amour écrite par Madame de Saint-Saulve, dont les charmes à la cour étaient autant admirés que prodigués.

C'en était cependant assez, le roi veut y voir la preuve de ce qu'il cherche ; il place un de ses officiers dans la chambre de Monsieur, pour l'y retenir prisonnier, et appelant Larchaud, son capitaine des gardes, lui intime l'ordre de s'assurer de la personne de MM. de La Châtre, de La Rochepot et de Simier, pour les conduire à la Bastille.

Ce ne fut que par l'intermédiaire de sa sœur Marguerite de Valois, que le duc d'Anjou put prouver son innocence. Le roi, devant l'inanité de ses soupçons,

revint de son emportement, se réconcilia avec son frère, et les portes de la Bastille s'ouvrirent devant les prisonniers qui n'y étaient demeurés que quelques jours ¹.

Cependant la réconciliation n'était qu'apparente ; Monsieur en avait assez, et ses familiers encore plus. La fuite fut préparée ; elle n'était pas facile, car, malgré ses protestations d'amitié, le roi faisait garder les portes du Louvre.

Cependant le vendredi 14 février, à l'aide d'une corde qu'il suspendit à la fenêtre de Marguerite de Valois, le duc d'Anjou, accompagné de La Châtre, de Cimier et d'un autre, s'évada du palais, et se rendit à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Joseph Foulon ², l'abbé, qui était du complot, avait fait percer un trou dans la muraille du couvent, les fugitifs s'y introduisirent ; puis, enfourchant des chevaux que Bussy tenait tout préparés, s'élancèrent à francs étriers pour gagner Angers.

Mais arrivés là, quelle décision prendre ? Se mettre en rébellion envers le roi ? C'était, pour Monsieur, entrer dans le parti des huguenots, et s'aliéner tous les catholiques, qui avaient été ses compagnons d'armes et avaient partagé ses persécutions.

Le duc d'Anjou avait d'autres vues : les Pays-Bas le tentaient toujours, mais il ne pouvait y entrer qu'avec

1. *Marguerite de Valois*, mém. cités. — L'ESTOILE, *loc. cit.*, 9 février 1578. — *Le Novateur* du 30 juin 1841, dans ses articles intitulés « Biographies berruyeres », p. 10, écrites par M. Chevalier (de Saint-Amand), avance que cette détention eut lieu en 1580. Il y a une erreur de date que les faits historiques démentent d'eux mêmes.

2. *Mém. de Marguerite de Valois*, *ibid.* — L'ESTOILE, *ibid.* ; — DANIEL, *loc. cit.* Ce dernier donne sur cette aventure quelques détails qui varient un peu avec les deux mémoires précédents.

l'assentiment de son frère, et il ne semblait pas qu'il fût dans ses bonnes grâces.

Monsieur délibéra longtemps ; il prenait l'avis de ses amis, et demanda même à La Châtre une consultation écrite.

Celle-ci fut alambiquée ; elle reflétait l'indécision qui régnait dans la petite cour d'Angers ; l'ancien gouverneur du Berry était Berrichon, il répondit en vrai Normand. Cependant le soldat laissait passer le bout de l'oreille.

« Si je prends la plume, disait-il en substance, ce n'est pas par suffisance, mais pour obéir aux ordres de mon maître... Qu'avant tout Monsieur s'en rapporte à la Providence ! c'est elle qui doit l'inspirer. Cependant, quoiqu'il ne soit pas animé d'intentions belliqueuses, il doit se préparer à la guerre, et, dans ce but, profiter de la paix pour se faire des amis, car, s'il en compte beaucoup en dehors, il en a peu dans le royaume. Or donc, il faut prendre parti entre les huguenots et les catholiques : ceux-ci sont plus forts, et leur alliance est moins compromettante. Se passer des uns comme des autres serait bien préférable, mais la chose est impossible. Il faut se hâter, car le roi peut venir en force d'un moment à l'autre, et Monsieur est maintenant perdu au milieu du royaume sans armée et sans parti. Le premier devoir est de s'assurer des villes qui, comme Loches et Chinon, pourront fournir un abri. Mais avant tout, que le duc d'Anjou sorte de son isolement ; quand il se sera assuré des serviteurs fidèles et nombreux, il verra la résolution qu'il pourra prendre, afin d'en arriver à ses fins ¹. »

1. Cet avis de M. de La Châtre a été imprimé. Il est donné

Cet avis, plein de réticences, ne disait pas grand'chose, et le fugitif était toujours très perplexe.

D'ailleurs le roi n'était pas moins embarrassé. L'évasion de son frère avait fait grand scandale à la cour ; on ne savait pas de quoi celui-ci était capable et on craignait beaucoup.

Aussi dès le lendemain de cette fuite, la reine mère, qui avait déjà tant de fois négocié dans sa vie, prenait-elle le chemin d'Angers, pour y voir son fils cadet et tâcher de le ramener.

Elle y fut fort mal reçue. A trois lieues de la ville, elle rencontra La Châtre¹ et Bussy, qui venaient au devant d'elle, mais qui, sans respect pour sa majesté royale, la traitèrent avec une ironie blessante. Elle leur demanda où était son fils ; ils lui répondirent qu'il était malade. « Vous ne le tenez pas prisonnier, qu'il « ne vient pas à ma rencontre, répliqua-t-elle. — Non « pas, reprit La Châtre, mais il ne peut se soutenir. »

Arrivé dans la ville, La Châtre la voulut mener au château ; la reine s'y refusa, craignant d'être emprisonnée, et elle s'en alla coucher ailleurs.

Nous n'avons pas à parler ici de la scène qui eut lieu le lendemain : Catherine de Médicis passant sous la poterne du château, le duc d'Anjou contrefaisant l'infirmes... l'histoire et le roman ont popularisé cet épisode.

La reine mère rentra à Paris de fort méchante humeur.

dans L'ESTOILE, *Journal de Henri III*, édit. de Lenglet, déjà cité, T. III, p. 225.

1. L'ESTOILE, *loc. cit.*

Le duc d'Anjou n'avait aucune envie de reparaitre à la Cour. Mais il était fortement tenté de dépenser son activité aux Pays-Bas. La situation y était troublée, elle l'attirait. La Hollande supportait mal la domination espagnole. Don Juan d'Autriche, qui en avait été établi gouverneur par Philippe II, voulut y imposer la suppression du culte réformé. Les protestants se revoltèrent, et tout en implorant le secours de la reine Elisabeth et de Henri III, ils firent des avances au duc d'Anjou, en lui murmurant les plus brillantes promesses.

Nous sortirions de notre cadre en racontant comment, grâce à l'intervention de Marguerite de Valois, Monsieur se vit confier un corps de 700 volontaires, par le roi qui ne répugnait plus à l'idée d'éloigner son frère.

La Châtre fut de l'expédition, à laquelle cependant il n'avait pas été favorable dans le principe¹; le crédit dont il jouissait auprès de François de Valois lui fit attribuer le commandement de la cavalerie², qui comprenait 2000 chevaux, et, dès le mois d'août, on se dirigea vers le Nord, en passant par la Champagne et la Picardie, qui ne furent pas sans se ressentir du passage de cette troupe.

La campagne n'eut rien d'intéressant pour La Châtre.

1. « On tient pour certain qu'il n'y a que Bussy auprès de
« mon fils qui soit d'avis de la dite entreprise des Flandres.
« La Châtre et Cumiér ont, à présent, bonne intelligence en-
« semble et ne trouvent nullement bon la dite entreprise des
« Flandres. » (*Lettre de Catherine de Médicis au roi, datée du
Lude, le 6 mai 1578, publiée dans les Documents inédits de l'His-
toire de France : lettres de Catherine de Médicis, T. VI, p. 17.*)

2 Jacques GEORGE, *loc. cit.*

Les opérations qu'elle comporta se résumèrent en quelques sièges, ceux de Philippeville, de Mariembourg et de Binche dans lesquels la cavalerie n'eut qu'un rôle effacé.

Enfin au mois de janvier 1579, Monsieur, voyant que les nouvelles intrigues qui se jouaient autour de lui ne lui réservaient pas la place sur laquelle il comptait, rentra en France et congédia son armée.

Il tournait ses vues ailleurs et, ne pouvant conquérir un trône, il cherchait, dans l'espoir d'un mariage avec la reine d'Angleterre, à partager une couronne.

Il n'avait plus besoin de La Châtre ; il le laissa rentrer en Berry, mais pour le récompenser de sa fidélité et de ses services, il le nommait bailli de ce duché, à la place de M. de Chazerat qui venait de mourir, et le favori du duc d'Anjou prit possession de sa charge le 18 juin 1579¹.

Dès lors, La Châtre s'installa à la Maisonfort où nous allons le voir passer de longs mois, absorbé tout entier par les détails de l'administration de sa province.

Elle se ressentait encore des troubles qui l'avaient bouleversée. La peste venait d'y faire de grands ravages, et, si la guerre n'y régnait plus, si les villes étaient protégées par des garnisons, les campagnes n'étaient guère à l'abri des bandes armées qui, sous prétexte de passage, se répandaient dans les villages et les hameaux et y faisaient sentir lourdement leur présence.

Le soin du bailli de Berry s'employa principalement

1. RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, p. 162.

pendant les loisirs que lui laissaient les expéditions militaires et le temps qu'il devait à Monsieur, à remédier à cet état de choses.

Il tâche d'organiser régulièrement le ravitaillement de ces troupes, il leur fait préparer des vivres, et il fixe leur itinéraire. Voyons-le faire :

Une troupe de lansquenets venant de La Charité doit traverser Bourges ; La Châtre les fait conduire par M. de Sauzais, escorter par M. de Boisrouvray, encadrer par ses archers qui devront « empêcher le désordre ». Il fait préparer pour eux 2000 pains à Vierzon, et leur fait prendre le chemin de cette ville au lieu de celui de Saint-Florent, parce que là le passage du Cher se ferait sur un pont dont la solidité pourrait être compromise¹.

Quelques jours après, ce sont les troupes de M. de Lancosme et celles du capitaine Blanc dont il faut assurer la traversée en Berry².

Puis, c'est dans les villes qu'il convient de rétablir la tranquillité. A Bourges même, le désordre a régné, le capitaine de La Boutonnière a été blessé. Le bailli invite le maire et les échevins à redoubler de vigilance pour que de pareils faits ne puissent se reproduire³.

Mais voici que vers la fin de mars 1581, d'autres devoirs vont appeler La Châtre en dehors de sa province.

Le duc d'Anjou était réclamé de nouveau par les

1. *Lettre de La Châtre aux maire et échevins de Bourges*, datée de la Maisonfort des 10, 12 et 19 février 1581, *loc. cit.* d'après originaux aux arch. municip. de Bourges.

2. *Id.* Lettre du 5 mars, *id.*

3. *Id.* Lettre du 21 mars, datée de Mehun, *id.*

Hollandais, que le duc de Parme cherchait à faire rentrer sous l'autorité espagnole. Cette fois, la principauté des Pays-Bas était formellement offerte à Monsieur.

Celui-ci eut encore recours à La Châtre pour l'aider dans sa fortune militaire, en lui rendant le commandement de sa cavalerie¹.

Le bailli quitte donc le Berry vers le commencement de mai, non sans avoir cherché à tout régler pour son absence. Il n'indique pas le but de son voyage, car l'expédition doit être tenue secrète, le roi ne voulant pas passer aux yeux des Espagnols pour la favoriser, mais il avertit qu'en cas d'affaire grave, on ait à prévenir Mme de La Châtre qui saura le trouver. Enfin, il se joint à cette pléiade de gentilshommes qui étaient Bellefond, maréchal de camp, La Rochepot, le marquis d'Elbeuf, Gilbert de Ventadour, le vicomte de Turenne et d'autres et allait commander une armée de douze mille hommes de pied et quatre mille cavaliers, prête à envahir les Flandres.

Le duc de Parme, n'osant pas affronter de telles forces, se retira; le duc d'Anjou entra triomphalement à Cambrai et, tandis qu'il séjournait dans cette ville, il envoya une partie de son armée, dont sa cavalerie, sous les ordres de La Châtre, s'emparer de la place d'Arleux, du fort de l'Ecluse et de Cateau-Cambrésis, ce qui fut fait sans difficulté.

Mais ce qui manquait à cette armée, c'était le nerf de la guerre. Les hommes n'étaient pas soldés, on dut les congédier. La noblesse n'était pas payée et nous retrou-

1. Jacques GEORGES, *loc. cit.* Cet auteur attribue par erreur cette expédition à l'année 1580.

vons, à la fin de décembre, La Châtre à la Maisonfort, vaquant de nouveau aux affaires de sa province¹.

Il passe l'année qui suit dans ses terres et nous le voyons sans cesse donner des instructions pour maintenir l'ordre. Ce sont ces malheureux passages de troupes qui jettent si bien le trouble dans les campagnes, qu'il lui arrive parfois de réprimer lui-même et à main armée les désordres dont ils sont le prétexte.

Un nommé Charles Babillon, dont le nom de guerre était capitaine Boisflorin, se livrait ainsi aux plus violentes rapines. La Châtre crut de son devoir de se porter lui-même à sa rencontre; il le trouva aux environs de Lignièrès devant le village des Cossons², et dut lui livrer une véritable bataille. Il lui tua 25 hommes, lui en blessa autant et le mit en déroute³.

La même année, au mois de septembre, peut-être en revenant de cette expédition, passant aux environs de Lignièrès, après avoir été visiter deux gentilshommes de ses amis, il manqua lui-même d'être victime d'une autre troupe de bandits.

Il s'agissait d'une compagnie de gens de pied, logés dans un village où, sous l'œil de leur capitaine, ils molestaient de pauvres paysans qui en étaient réduits à crier « miséricorde ». La Châtre envoie vers ce capitaine quelques soldats de son escorte pour lui faire des

1. *Lettre aux maire et échevins de Bourges*, datée du 25 décembre 1581, de la Maisonfort, *ibid.*

2. Les Cossons, village de la commune de Saint-Hilaire-en-Lignièrès (Cher).

3. GILLES LE DUC et DUPRE, *Memoires inédits pour servir à l'histoire de Lignièrès-en-Berri*, publiés par L. Jeny. Bourges, Sire, 1890, p. 119.

observations ; celui-ci répond par une salve de mousqueterie qui, heureusement, n'atteint que quelques chevaux. La Châtre alors s'avance en personne, mais il reçoit, dit-il, « une salutation d'arquebusades, dont « l'une me fraye le long de l'œil, l'autre me perce mon « chapeau, et une autre donne dedans la garde de mon « épée¹ » ; sur le champ, ces soldats furent châtiés comme ils le méritaient.

La présence du bailli était, on le voit, plus nécessaire dans la province qu'aux Pays-Bas, où Monsieur demeure à négocier pendant ces années 1581 et 1582 ; mais les affaires de celui-ci y allaient si mal qu'il finit par abandonner définitivement ce pays.

A son retour, en décembre 1583, La Châtre alla le visiter à Château-Thierry où il s'était retiré², mais il le trouva déjà atteint du mal qui devait l'emporter au mois de juin de l'année suivante.

A la nouvelle de cette mort et « devant la perte qu'il vient de faire d'un si bon maître³ », La Châtre accourt ; il assiste à l'enterrement qui a lieu à Saint-Denis et aussi il s'informe du sort réservé à sa province. Il a mille démarches à faire. « Je n'ai pas de relâche depuis quinze jours, écrit-il, car les bruits les plus contradictoires circulent. »

Cependant il finit par acquérir la certitude que le duché de Berry ne sera pas donné au roi de Navarre, comme on l'a craint, mais que la volonté du roi est de

1. *Lettre de La Châtre du 11 septembre 1582, aux mêmes, id.*

2. *Lettre aux mêmes, datée de Château-Thierry, 5 septembre 1583, ibid.*

3. *Ibid.*, datée de Paris du 27 juin 1584.

rétablir les gouvernements tels qu'ils étaient avant que Monsieur n'en eût l'apanage « et, ajoute-t-il, je suis assuré du mien ¹ ».

La Châtre redevint donc gouverneur du Berry et reprit possession de son gouvernement au mois de juillet 1584.

CHAPITRE VII

1585-1587

Conséquences de la mort du duc d'Anjou. — La Châtre est nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. — Il entre dans la Ligue. — Ses intrigues avec les ducs de Guise et de Nevers. — Rapprochement avec le roi. — La Châtre est créé maréchal de camp. — Il s'occupe de son gouvernement de Berry.

La mort de Monsieur eut de graves conséquences sur les destinées de M. de La Châtre. Celui-ci, pendant ces dernières années, s'était un peu désintéressé du parti des Guise pour suivre la fortune de François de Valois. C'était l'influence des « mécontents » qui l'avait insensiblement placé dans les bonnes grâces du duc d'Anjou, et il s'était d'autant plus attaché à ce dernier que, partageant ses disgrâces, sa nature généreuse et dévouée l'attirait davantage vers ceux qui semblaient persécutés.

Certes, son caractère d'ardent catholique n'avait pas été endommagé, et si Monsieur s'était parfois allié aux

1. *Ibid.*

protestants du royaume, La Châtre n'avait pas paru à ses côtés. Il n'y avait pris place que lorsqu'il avait vu Guise mettre son épée au service du duc d'Anjou.

Cependant, la familiarité de cet esprit plus brouillon que convaincu n'avait pas été sans attiédir sensiblement les opinions religieuses de son favori, et nous avons vu que dans les conseils écrits qu'il donne à son maître, La Châtre n'hésite pas à envisager (était-ce conviction, flatterie, littérature ou diplomatie ?) l'éventualité d'une alliance avec les huguenots. Il est vrai qu'il la déconseille, mais quelque temps après, il fait partie, à deux reprises différentes, de l'expédition des Pays-Bas, destinée à venir en aide aux Etats réformés contre les Espagnols catholiques.

Cependant la mort du frère du roi, en changeant l'éventualité de la succession royale, dont l'héritier présomptif devenait un prince protestant, Henri de Navarre, donne un coup de fouet aux sentiments catholiques du gouverneur du Berry.

Il peut tolérer à l'étranger la suprématie des réformés ; il n'en veut pas en France. Il se range bien vite dans cette nouvelle ligue, à la tête de laquelle se trouve le duc de Guise. Elle reçoit du reste à ce moment l'adhésion d'un prince possédant de grandes propriétés en Berry, le duc de Nevers, avec qui La Châtre a déjà guerroyé à La Charité et à Issoire. Il tiendra dans la vie de ce dernier une place tous les jours grandissante¹.

1. Louis de Gonzague, prince de Mantoue, devint duc de Nevers par son mariage, en 1565, avec l'héritière de ce duché, Henriette de Clèves, ardente catholique. Cette princesse ne

Cependant, dès les premiers mois de l'année 1585, Henri III avait fait des avances à La Châtre. C'est en janvier qu'il lui avait remis le collier de l'ordre du Saint-Esprit, bien que la nomination officielle ne porte que la date du 15 décembre 1585¹.

Cette distinction était sans doute un trompe-l'œil qui avait permis au monarque de lui refuser d'adjoindre à son gouvernement ceux de Blois et de Chartres vivement convoités². Mais en même temps qu'il lui donnait l'insigne de son ordre, le roi le faisait venir dans son cabinet et, ne pouvant oublier qu'il avait été des familiers de son frère, il lui parla rudement.

La Châtre était piqué, il sentait que la rupture était imminente ; il voyait que le parti dans lequel il allait entrer s'apprêtait à relever la tête devant l'autorité royale. Il ne voulut pas se justifier, et se borna à répondre qu'il n'avait jamais rien fait contre le roi. Henri III dut se contenter de répliquer qu'il lui pardonnait, à la condition qu'il ne recommencerait plus. Le gouverneur prit congé en répétant avec entêtement que « ni lui ni les princes qu'il honorait » ne voulaient

contribue pas peu à exciter les sentiments ligueurs de son mari, qui, esprit prudent et réfléchi, ne s'engagea cependant jamais dans des résolutions extrêmes.

1. Alexandre Teulet, dans son ouvrage intitulé *Histoire chronologique et alphabétique des chevaliers du Saint-Esprit*, Paris, Lahure, 1864, dit que La Châtre fit partie de la huitième promotion et qu'il reçut le collier dans l'église des Grands-Augustins de Paris, le 15 décembre 1585. Cependant la lettre de La Châtre, du 18 janvier 1585, que nous allons citer porte : « Quant à moi, le roi, après que j'ai eu l'ordre du Saint Esprit, m'a voulu voir dans son cabinet. »

2. DAVILA, *loc. cit*, p. 144.

« rien entreprendre contre le service de Sa Majesté ¹ ».

Mais son parti est pris; il sort ligueur du cabinet royal, et, au moment de quitter Paris, où cette affaire l'avait appelé, il donne au duc de Nevers des détails sur tout ce qui se passe dans la capitale. Il n'hésite pas à insister sur la popularité dont y jouit le duc de Guise, et à lui faire part des espérances que l'on fonde sur celui-ci, pour tenir tête aux huguenots secourus maintenant par l'étranger.

C'était une bonne recrue pour la Ligue que celle de Claude de La Châtre, et si Guise n'avait pas douté de le voir se joindre à lui, il n'était pas moins satisfait de son adhésion et de constater qu'il pouvait compter sur ce valeureux capitaine, dont, maintes fois, il avait expérimenté la valeur et l'énergie ².

Cependant, durant ces quelques mois d'hésitation, pendant lesquels la Ligue s'organise, cherche à se traiter avec le roi, nous voyons ce spectacle étrange de trois hommes, Guise, Nevers et La Châtre, d'accord sur le principe, s'employer néanmoins à agir réciproquement les uns sur les autres.

La Châtre, qui est en Berry et qui y reste jusqu'à l'automne, n'est pas satisfait de la façon dont le Balafre conduit les négociations qui vont aboutir au traité de Nemours ³, par lequel Henri III, voyant croître la puissance catholique, révoquera toutes les garanties qu'il lui a données.

1. *Lettre de La Châtre au duc de Nevers*, datée de Paris, 18 janvier 1585, *ibid.* d'après Bib. Nat. f. fr. 4714, f^o 136-138.

2. *Lettre du duc de Guise au duc de Nevers*, citée par DANIEL, *Histoire de France*, T. IX, p. 175.

3. 27 juillet 1585.

Dès le mois de février, il se plaint que ces pourparlers ne sont pas assez rondement menés. Il veut écrire au duc de Guise pour le lui dire ; pour lui faire savoir que son ami Nevers en est vivement contrarié ; que la façon dont on traite est défectueuse, que les intérêts catholiques ne sont pas garantis d'une manière suffisante, et que les habitants du Berry en ressentent une vive contrariété.

Cette lettre est écrite en termes violents ; heureusement Nevers la voit et la corrige avant de la laisser partir¹.

Quelque temps après, c'est avec le duc de Nevers qu'il correspond, pour lui faire part de ses intentions belliqueuses, et de l'espoir qu'il a de pouvoir bientôt rejoindre l'armée du duc de Guise qui, pour le moment, est auprès de Montargis².

Mais sitôt le traité de Nemours signé, La Châtre devient tout à fait l'intime de Guise, et il est employé par celui-ci à consolider les convictions ébranlées de Nevers. Tandis que ce dernier, réconcilié sincèrement avec le roi, invite le Balafgré à suivre son exemple, et à aller, sans arrière pensée, à Henri III, le gouverneur du Berry, au contraire, dans un avis motivé et écrit, cherche à éveiller sa défiance. Il le dissuade d'aller à la cour, où, travaillé par les uns et les autres, il verra son jugement s'obscurcir et ses intérêts être sacrifiés³.

1. « Copie d'une lettre que M. de La Châtre voulait écrire à M. de Guise, « laquelle j'ai corrigée comme il se voit » (corrigée par le duc de Nevers), 19 février 1585, *ibid.*, d'après Bib. Nat. f. fr. 6714 f^o 131

2. *Lettre du 1^{er} juillet 1585 au duc de Nevers*, *ibid.*, Bib. Nat. f. fr. 4716, f^o 69.

3 « Avis donné à M. de Guise par M. de La Châtre après la paix conclue. » Mémoires publiés par L'ESTOILE : *Journal de*

Et de fait ce qui se passait auprès du roi, en cette année 1583, était de nature à éveiller les craintes qu'exprimait La Chatre. Il pouvait se souvenir combien son ancien maître y avait souffert, et ce que lui-même y avait éprouvé pour le service du duc d'Alençon. Il faut croire que le spectre de la Bastille le hantait encore.

On peut d'ailleurs penser qu'il n'avait peut-être pas tort, si on se reporte à un dessin qui traînait dans la chambre du roi, dans lequel le Balafré et sa famille étaient misérablement bafoués, et où La Châtre lui-même, fortement malmené, avait son image enguirlandée de cette piquante légende : *Meritas dabis, improbe, pœnas*¹.

En vérité tout cela était peu engageant.

Mais le gouverneur du Berry est rentré si avant dans l'intimité du duc de Guise, que nous allons le voir dès maintenant employé par celui-ci à une tâche qu'il poursuivra longtemps, sans jamais obtenir un résultat complet : l'adhésion du duc de Nevers aux idées de la Ligue. A cette époque déjà il écrit à ce dernier, de la part du Balafré, pour secouer sa tiédeur².

Ces pourparlers devaient durer longtemps, ils n'aboutirent jamais. Nevers était un réfléchi, nous dirions aujourd'hui « un habile » Il préférait les négociations diplomatiques, qui plus tard illustreront sa carrière, aux décisions prises *ab irato* et sans réflexion. La Châtre, au

Henri III, édit. Lenglet du Fresnoy. La Haye, Paris, T. III, p. 269.

¹ L'ESTOILE, *ibid.*

² *Lettre du 30 août 1585 au duc de Nevers*, datée de la Maisonfort; *ibid.*, d'après Bib. Nat. f. fr. 4714, f° 14.

contraire, était l'homme du premier mouvement, aux résolutions dictées par les circonstances. L'un voyait l'avenir, l'autre s'inspirait du passé. Ces deux êtres liés cependant par une étroite amitié n'arriveront pas à se convaincre. Leur correspondance va s'échanger pendant toute l'année 1586, mais ce sera sans résultat.

La Châtre est cependant spécialement chargé de gagner Nevers ; il n'obtient rien malgré ses efforts et les confidences secrètes qu'il lui fit dans des lettres chiffrées¹. Il se décourage : « Je voudrais, écrit-il un jour, voir les « négociations dont on m'a chargé envers vous, prendre « une heureuse tournure² » ; et quelques semaines plus tard il ajoute : « Je ne doute pas de votre zèle pour les « catholiques mais souvent les artifices gagnent les plus « avisés³. »

Quel que soit d'ailleurs l'insuccès de ses démarches, l'affection et la respectueuse cordialité du gouverneur vis-à-vis de son correspondant ne s'en ressentiront pas. La preuve en est dans les demandes de faveur pour ses amis et ses parents que La Châtre mêlera à ses correspondances. Il recommande à Nevers le fils de Mme de Laferté pour qu'il obtienne la succession de son père dans la charge d'administrateur des terres du duc en Berry⁴ ; il sollicite la même bienveillance pour son

1 *Lettre du 25 juin 1586*. Bib. Nat. f. fr. 3419 f. fr. datée de la Maisonfort, *ibid.*

2. *Lettre du 13 juillet 1586*, *ibid.*, 3419, f° 88.

3. *Lettre du 21 sept. 1586*, *ibid.*, 3419, f° 96.

4. *Lettre du 25 mai 1586*, *ibid.*, 3419, f° 77 C'était sans doute le frère de l'ancien adversaire du procès de 1575 et le futur gendre de La Châtre

neveu Menou qui est aux pages de celui-ci¹, il intervient encore pour d'autres.

D'ailleurs la rupture de La Châtre avec le roi n'était pas consommée.

Par ce jeu de bascule que nous voyons si souvent se répéter, le rapprochement se fait petit à petit entre le parti de la Ligue et l'autorité royale. Celle-ci va se détacher des huguenots encore une fois et La Châtre se ralliera à Henri III².

Doit-on attribuer ce revirement à la diplomatie du duc de Nevers ? Peut-être, si on interprète dans ce sens la phrase d'une lettre du 21 septembre dont nous avons déjà parlé : « J'ai fait paix comme vous me l'avez écrit, « selon votre désir. »

Ainsi se termine cette année 1586 que le gouverneur passe presque entièrement dans le Berry, vaquant aux soins de son gouvernement, occupant aussi ses loisirs à diriger les réparations de son château de la Maisonfort³ et à écrire un nouvel ouvrage militaire intitulé :

1. *Lettre du 13 juillet 1586*, déjà citée.

2. Durant tout ce temps d'ailleurs, La Châtre administrait sa province d'après les ordres du roi, et il lui obéissait tout au moins fidèlement sinon avec enthousiasme. Au mois de mai, il était à Limoges pour son service : « Je vous écris sur le cul d'une charrette, allant à Limoges, conduire les deniers royaux », mandait-il à Nevers dans une lettre du 25 mai déjà citée. — D'autres fois, son temps était pris par la surveillance du passage en Berry des troupes qui, pour aller dans le sud, traversaient le pays au grand dommage de la contrée et aux grandes lamentations du gouverneur. v. *Lettre du 13 juillet*, déjà citée.

3. Archives du Cher : E 2172. Convention entre René Lebrun, maître charpentier à Bourges, paroisse Saint-Médard, et Claude de La Châtre, chevalier des ordres du roi, pour réparations à faire au château de La Maisonfort. Le montant des réparations s'élève à 130 écus d'or.

« Discours de M. de La Châtre sur le voyage de M. de Mayenne en Guyenne en 1586 ¹ ». Ce travail qui ne révèle pas de progrès dans son métier d'écrivain n'offre aucun intérêt pour cette étude.

Enfin dès les premiers mois de l'année suivante, le roi, rapproché des catholiques, est réconcilié avec La Châtre ; pour lui prouver sa bonne grâce, il le fait maréchal de camp ². Le nouveau promu accourt à Paris ; il y est au mois de février. Il en fait part au duc de Nevers et après lui avoir donné des nouvelles « de Madame sa femme » dont il a été baiser les mains, il lui fait part de ses impressions sur la capitale. On y est tranquille, mais on croit plutôt à la guerre tout en la redoutant ³.

A partir de ce jour, des relations suivies vont s'établir entre le roi et le gouverneur.

Ce dernier est rentré en Berry, il cherche, de concert avec le souverain, à y étouffer l'esprit nouveau ; il lui rend les comptes les plus minutieux et semble avoir toute confiance en lui.

L'épisode suivant mérite d'être signalé. Un certain huguenot, du nom de Ruerie ⁴, s'était réfugié à Baugy avec sept ou huit soldats de sa religion. Dans un but facile à percer, il cherche à trouver des ressources. La Châtre organise contre lui une expédition dont la direction est confiée au prévôt des maréchaux et au

1. Publié dans le *Journal de Henri III*, par L'ESTOILE, *loc. cit.*, p. 273.

2. *Précis historique*, *loc. cit.*, p. 193.

3. *Lettre au duc de Nevers*, datée de Paris, du 22 février 1587, *loc. cit.*

4. De la maison de Vilearnoux.

capitaine des arquebusiers. L'assaut de la maison du huguenot est entrepris, mais les catholiques sont repoussés, le capitaine des arquebusiers et quelques-uns de ses hommes y perdent la vie. Les autres sont forcés de battre en retraite. La Châtre doit envoyer à leur secours le lieutenant de la Tour de Bourges, accompagné par de l'artillerie; c'est ainsi seulement qu'on put s'emparer des rebelles. Le conseiller Bruslard reçut l'ordre de saisir les biens de Ruerie, d'en employer une partie à indemniser les blessés et les familles des victimes. Le reste fut envoyé à Sa Majesté¹.

Mais voilà un danger plus grand qui alarme La Châtre. Il apprend que les protestants veulent s'emparer des places qui, comme Boussac et Argenton, commandent la route de Guyenne. M. de Montpensier, établi à Argenton, a dû, par ordre du roi, évacuer cette place. Le gouverneur se hâte d'en entretenir Sa Majesté. Il lui expose que celle-ci ne lui donne, pour assurer la sécurité du Berry, que les trente hommes de pied, répartis à Sancerre et au bourg de Déols. Il lui faut du renfort et l'autorisation de lever une centaine de fantassins pour le moins².

Tels sont les détails qui absorbent la vie journalière de La Châtre et qui se traitent en pleine communauté d'idée avec Henri III, jusqu'au jour prochain où celui-ci va donner à son gouverneur une mission plus en harmonie avec son activité.

1. *Lettre de La Châtre au roi, du 27 mars 1587* · loc. cit. Bib. Nat. f. fr. 3361 f° 65. Cet épisode semble avoir échappé à la sagacité des historiens locaux du Berry.

2. *Lettre de La Châtre au roi, datée de la Maisonfort, 5 avril 1587* : loc. cit. d'après Bib. Nat. f. fr. 3361 f° 63.

CHAPITRE VIII

1587

Campagne contre les Allemands. — Affaire du pont Saint-Vincent. — Marche des armées. La Châtre dirige l'avant-garde. — Il sauve l'abbaye de Clairvaux. — Combat de Châtillon-sur-Seine. — La Châtre s'empare de Montargis. — Il prépare la victoire d'Auneau. — Il est envoyé au roi pour lui rendre compte de la campagne.

Si le Berry était relativement calme, ailleurs la position du roi était si critique qu'il lui fallait faire appel à toutes les fractions sur lesquelles il avait chance de trouver un appui.

En effet, son pouvoir était menacé par deux forces manœuvrant à sa rencontre pour en finir de son autorité.

Le roi de Navarre s'organisait puissamment en Guyenne, si bien qu'il allait y gagner la bataille de Coutras, et en même temps on voyait arriver à l'est une armée commandée par les princes protestants d'Allemagne et composée de trente mille reîtres, lansquenets et suisses, qui espéraient opérer jonction avec le Béarnais dans les environs de la Loire, pour y cerner les forces royales et ce qui restait de la France.

Là déjà, on préparait le terrain; le comte de Soissons, frère du prince de Condé, à la tête de quelques bandes de huguenots réunies en Normandie, dans le

Maine, la Beauce et l'Anjou, cherchait à entretenir l'agitation.

Le roi en avertit de suite le gouverneur du Berry et en lui commandant d'assembler toutes les forces disponibles de sa province pour les envoyer à l'armée de Joyeuse, il lui prescrit de visiter les villes importantes de son gouvernement, afin de les mettre à l'abri d'un coup de main ou d'un investissement.

Alors l'activité de La Châtre se réveille ; le 28 juillet, il est à Châtillon-sur-Loire ; il trouve la ville déserte, il en fait raser les murailles ; il inspecte minutieusement Sancerre, dangereux foyer d'insurrection, il s'assure des gués de la Loire et les fait reconnaître. Ayant enfin la conviction que tout est tranquille chez lui, sur l'ordre d'Henri III il se met en route au commencement d'août, pour retrouver le duc de Guise¹.

C'était en effet celui-ci que le roi avait choisi pour arrêter les Allemands, il avait à sa disposition les meilleures troupes du royaume ; elles venaient grossir le nombre de celles qu'il avait pu rassembler, grâce au concours de ses amis de la Ligue.

La Châtre amenait sa compagnie et son grade de maréchal de camp lui donnait dans l'armée le commandement de l'avant-garde. Nous allons voir que ce poste, qu'il occupa durant toute la campagne, convenait en tous points à son caractère audacieux et lui donna plusieurs fois l'occasion de rendre des services signalés.

Les Allemands avaient fait leur entrée en Lorraine à

1. *Lettres de La Châtre au roi, du 7 juillet 1587* : *ibid.* Bib. Nat. f. fr. 3361, f° 19 ; — *Id.* du 30 juillet 1587, 3361, 79 ; — *Id.* du 3 août 1587, 3361, 91.

la fin d'août. Ils étaient sous la conduite d'un favori du duc Jean Casimir. le baron de Dona, qui vint bientôt rejoindre le jeune duc de Bouillon, lieutenant du roi de Navarre.

Dans les derniers jours d'août, ils étaient à Saarbruck, et Guise, resté à Nancy, apprit qu'ils marchaient sur Lunéville. Aussitôt il donna l'ordre à La Châtre de s'y rendre pour voir si la place était en état de soutenir une attaque, ou s'il fallait en retirer la garnison. Celui-ci s'acquitta de cette première mission, et rendit compte à son chef que Lunéville n'avait rien à craindre ¹.

Ce ne fut que vers la mi-septembre qu'ils prirent contact aux environs de Pont-Saint-Vincent, sur les bords du Madon, affluent de la Moselle.

Le duc de Guise, devant la supériorité numérique de ses adversaires, avait pris pour tactique de les cotoyer afin de les empêcher de se déployer et de se ravitailler, en ravageant le pays.

Dès qu'il eut nouvelle de l'approche de l'ennemi, il envoya La Châtre jusqu'à Pont-Saint-Vincent pour reconnaître la rivière qui, disait-on, n'était plus guéable en raison des pluies récentes.

Mais, sans attendre le résultat de la reconnaissance, Guise partait en personne sans armes et, accompagné de quelques gentilshommes, il rejoignait le maréchal de camp. Ne se trouvant pas suffisamment renseigné, il poussait plus loin, jusqu'aux hameaux de Buligny et d'Acraigne, où il y avait des ponts de pierre.

C'était téméraire, car l'armée allemande était proche,

1. DE THOU, *Histoire*, édition de Londres, MDCCLXXXIV. LIV. LXXXVII.

et elle se préparait à donner l'attaque. Guise veut cependant voir de plus près, malgré les avis de La Châtre, il traverse la rivière, mais il ne tarde pas à être arrêté par quelques coups de feu. Il lui faut tourner bride, et regagner Buligny, tandis que le combat s'engage avec les cheveu-légers de l'avant-garde. Mais l'armée allemande tout entière est là, qui menace de couper la retraite au chef des catholiques. La Châtre et Bassompierre, qui l'accompagnent, le conjurent de se mettre en lieu sûr, tandis qu'eux-mêmes vont chercher à arrêter, durant quelques instants, l'effort de l'ennemi.

Le Balafré ne veut rien entendre, le danger l'amuse ; en souriant, il leur donne l'ordre d'aller trouver l'armée et de la ranger pour le recevoir. « Je sais et reconnais, « dit-il, en s'adressant à La Châtre, à quel terme sont « mes affaires à quoi il se peut pourvoir par adresse et « prudence. Je ferai un traict que j'ai en la fantaisie. Je « prends la charge de faire cette retraite, et vous allez « donner ordre à l'armée et retirez vos forces dans le « détroit du Pont-Saint-Vincent, et l'ordonnez pour « me recevoir et l'ennemi aussi s'il vous suit jusque-là¹. » Ayant dit, il encourage les cheveu-légers qui par un demi-tour font face à l'ennemi

Quand Guise comprend que toute l'armée allemande a passé la rivière, et voit qu'elle active son mouvement pour charger, il fait volte face et se défile avec ses cavaliers le long du coteau. Si bien que l'ennemi hâletant et à court de souffle, après avoir gravi la hauteur, trouve la place vide et, tournant la tête, peut voir le

1. BRANTÔME, *Discours d'aucunes retraictes de guerre*, collect. de l'Hist. de France, T. VII. p. 297.

duc de Guise qui, au milieu de son escorte, repasse la rivière, là où lui-même la franchissait naguère. Le Balafre avait bientôt retrouvé son armée, que La Châtre faisait ranger en bataille¹.

Cette escapade amusante aurait pu mal tourner, mais il faut ajouter que la retraite du duc de Guise fut singulièrement facilitée par un parti d'arquebusiers que La Châtre avait embusqué dans un moulin, et qui accueillit si vigoureusement les Allemands, que ceux-ci durent renoncer à poursuivre le général².

L'affaire en resta là ; aucun des deux partis n'osait encore courir les chances d'une bataille.

La Châtre demeura encore quelques jours à Pont-Saint-Vincent avec 600 arquebusiers et quelque cavaliers, puis tout le monde se mit en branle³, et Guise, ne se sentant pas la force d'arrêter l'armée ennemie, dut se contenter de l'escorter pour entraver sa marche qui se poursuivait dans la direction de la Loire.

Les deux partis avaient d'ailleurs une peine égale à avancer ; les pluies continuelles épuisaient les santés ; une maladie qu'on appelait « le brun » et qui ne devait être autre chose que la dysenterie, faisait de grands ravages. Quant à La Châtre, il est en tête ; avec 1200 arquebusiers, il se tient à plusieurs jours de marche de l'armée, il l'éclaire et la renseigne⁴, mais il a fort à faire surtout lorsqu'au milieu de septembre, M. de

1. MAINGBOURG, *Histoire de la Ligue*.

2. DE THOU, *loc. cit.*

3. DE THOU, *ibid.*

4. *Lettre au duc de Nevers du 24 septembre 1587* ; *ibid.*, d'après Bib. Nat. f. fr. 3975 f° 87.

Chatillon¹, qui manœuvrait en Dauphiné, fut venu rejoindre les Allemands à Prés-sous-la-Fauche² et se mettre en tête de son avant-garde pour franchir la Seine.

Ceux-ci, en passant devant l'abbaye de Clairvaux, n'avaient pas pu résister au désir de s'emparer des ressources que devait renfermer le monastère, et qui, espérait-on, pouvaient arrêter la réclamation des reîtres dont la solde subissait des retards.

Clairvaux n'était gardé que par une faible garnison, commandée par le sieur de Belleguise. Le baron de Dona y conduit lui-même un parti de cavalerie, un régiment de lansquenets et deux canons. Le gouverneur de la place, afin d'éviter un plus grand mal, entre en composition et promet pour le lendemain rançon, vivres et otages.

La Châtre, heureusement est averti, il arrive, attaque les assiégeants, culbute le baron de Dona et déloge ses troupes qui abandonnent la place, non sans avoir mis le feu à quelques dépendances ; mais l'abbaye était sauvée³.

Cependant le maréchal de camp marche toujours en tête. Le 27 septembre il est à Bar-sur-Aube, le 4 oc-

1. François de Coligny, sr de Châtillon sur-Loing, fils aîné de l'amiral.

2. Aujourd'hui Saint-Blin, arrondissement de Chaumont (Haute-Marne),

3. Michel DE LA HUGUERIE, *Ephémérides*, Paris, Renouard, page 247 et suiv. Nous devons signaler à ce propos que les dates données par cet auteur protestant ne coïncident pas avec celles des lettres de La Châtre. Ces dernières sont de l'ancien style ; — V. encore *Mémoires de la Ligue de 1576 à 1598*, Amsterdam, 1736, T. II, p. 214 ; — Jacques GEORGE, *loc. cit.*

tobre à Châtillon-sur-Seine, où il veut harceler l'ennemi au passage du fleuve. Ce ne fut qu'une escarmouche, mais elle devait être assez chaude. M. de Châtillon, qui présidait à l'opération, avait détaché le capitaine Bersbistoph pour le protéger. La Châtre, établi dans la ville, fait une sortie et charge vigoureusement à la tête de sa cavalerie, mais il voit bientôt sa retraite coupée par les troupes que M. de Châtillon a envoyées au secours de Bersbistoph ; il est taillé en pièces, dirent quelques-uns¹, il éprouve des pertes sérieuses, avoue-t-il lui-même, mais en infligeant, ajoute-t-il, de plus grosses à l'ennemi². En réalité il perd 125 hommes, laisse autant de prisonniers, met Bersbistoph en déroute, et fait des prises qui lui apprennent que ses adversaires sont dans le plus fâcheux état : les suisses se révoltent, la maladie cause des ravages et M. de Châtillon est lui-même atteint « d'un flux de sang ».

La marche se poursuit malgré tout. Le 13 octobre le maréchal de camp est à Auxerre, il fait avertir le roi que l'ennemi va atteindre Mailly-la-Ville et Crevant pour gagner La Charité et Gien ; il lui demande de garantir les villes de la Loire³.

Aussi Henri III prend-il ses dispositions, et craignant de voir triompher aussi bien le parti de Guise

1. *Mémoires de la Ligue, ibid.* ; — *Mémoires de Saint-Auban*. édit. Michaud et Poupoulat (coll. de mém. par l'histoire de France).

2. *Lettre de La Châtre au roi du 7 oct. 1587* ; *ibid.* d'après Bib. Nat. f. fr. 4734, f° 322 ; — DE THOU, *loc. cit.*

3. *Lettre de La Châtre au duc de Nevers, datée du 13 oct. 1587*, *ibid.*, Bib. Nat. f. fr. 4734, f° 336.

que celui du roi de Navarre, il se met à la tête d'une armée, et la fait mouvoir sur la rive gauche de la Loire pour fermer le passage aux Allemands et se donner à lui seul le mérite de la victoire.

Le baron de Dona fut ainsi forcé de rebrousser, cherchant une contrée riche, dans laquelle l'espoir du butin pourrait éteindre les murmures qui continuaient à s'élever dans le camp des reîtres; le voilà dans la direction de la Beauce.

Guise l'y suit, toujours fidèle à sa tactique: non pas livrer une bataille hasardeuse, mais escarmoucher et harceler par surprises.

Son maréchal de camp mettait tous ses efforts à exécuter le programme; une nouvelle occasion ne devait pas tarder à se présenter.

Le 27 octobre (nouveau style), détaché de Courtenay, où se trouvait l'ennemi, il arrive au milieu de la nuit, avec un parti de cavaliers, devant Montargis endormi, il s'en empare, et, avant qu'on ait eu le temps de s'en douter, il fait fermer les portes de la ville, de façon que personne n'ait possibilité de porter au dehors la nouvelle de l'aventure.

Guise put ainsi, quelques heures après, occuper la place, et La Châtre, qui l'avait fait surveiller par le capitaine Blanchard du Cluseau, eut la satisfaction de voir que l'ennemi, bien que tout proche, ne s'était douté de rien¹.

Grâce à ce hardi coup de main, le chef de l'armée catholique put, la nuit suivante, tenter et réussir, sur les Allemands cantonnés à Vimory, une audacieuse

1. DE THOU, *loc. cit.*

surprise qui leur coûta plus de 80 des leurs. Surtout il leur infligea un échec moral dont non seulement ils ne se relèveraient pas, mais qui devait les conduire, trois semaines plus tard, à la défaite finale d'Auneau et où La Châtre joua un rôle important dans son service d'avant-garde.

Ce fut le 18 novembre. L'armée catholique était à Etampes. Le 15, La Châtre, à la tête de 7 ou 800 chevaux-légers, avait été envoyé en éclaireur jusqu'à Dourdan. Là, il avait lancé le sieur de Vins en pointe d'avant-garde et avait appris que le baron de Dona était logé dans Auneau. C'est un gros bourg, fermé de méchantes murailles, sans fossés, mais établi sur les bords d'un marais qui donne naissance à un affluent de l'Eure, dont tous les passages sont occupés par l'ennemi. L'étang se termine par une chaussée, c'est le passage qui conduit à la porte du château ; mais il est ombragé d'un petit bois, précieux pour l'embuscade.

Le château lui-même est assez beau, il a une grande basse-cour, où il est aisé de déployer des troupes en bataille ; une place le sépare de la ville ; elle permet d'observer une attaque qui se produirait de ce côté.

A leur arrivée dans Auneau les reîtres avaient voulu s'emparer du château, mais le capitaine, un hardi soldat, avait répondu aux menaces de Dona que ni lui ni ses canons ne lui faisaient peur, et il avait appuyé ses paroles par des coups de mousquets.

Les Allemands avaient donc dû se contenter de l'occupation de la ville. Elle leur fut d'ailleurs si agréable que, depuis leur arrivée, ce n'étaient que réjouissances, ivresses et débauches.

Tels furent les renseignements que La Châtre apporta à l'armée catholique au retour de sa reconnaissance. Ils furent jugés assez favorables pour permettre de tenter une action décisive.

Dans la nuit du 24 novembre, le duc de Guise met ses forces en marche et leur donne l'ordre suivant :

En tête le sieur de Vins, avec 300 cheveu-légers, puis La Châtre à la tête de son escadron de 300 hommes d'armes, appuyé sur les flancs par ceux de MM. de Guise et d'Elbeuf. L'infanterie est divisée en quatre bataillons confiés aux colonels Joannès, Pontrenac, Bourg et Gié, son flanc droit était protégé par de la cavalerie.

La marche dure toute la nuit et, dans cet ordre, on arrive au bout de la chaussée voisine de la porte du château. La Châtre s'avance jusqu'à la muraille; il entend des fanfares de trompettes et revient en rendre compte.

Il est quatre heures du matin, on croit que l'alarme est donnée, quand, en réalité (circonstance fortuite), c'est l'armée allemande qui s'apprête à quitter ses logements.

Qu'importe ! Le Balafre n'est pas homme à reculer, il se met à la tête de l'infanterie, enfile la chaussée et, accompagné de La Châtre, entre dans le château dont il avait gagné le capitaine. Le maréchal de camp y installe des gens de pied et retourne avec son chef au bout du marais, où celui-ci dispose ses quatre escadrons de cavalerie, de façon à cerner la ville et à arrêter les fuyards¹.

1. DE THOU, *loc. cit.*

Pendant ce temps, le capitaine, après s'être assuré des positions de retraite, sort du château à la tête de 4 ou 500 arquebusiers, pénètre dans les rues, place des petits paquets d'hommes le long de toutes les murailles, fait cerner les principales voies, s'empare des sentinelles et, finalement, lâche ses troupes qui se répandent en torrent dans les maisons d'où les Allemands, encore lourds de sommeil, ne sortent que pour être assaillis et mis à mort.

Leur déroute fut totale et le massacre presque complet; ceux qui pouvaient fuir étaient poursuivis par la cavalerie et n'échappaient pas. Le baron de Dona ne dut son salut qu'à un chemin détourné qu'il prit, presque seul. Trois mille des siens périrent et l'armée catholique n'eut à déplorer aucune perte.

Telle fut cette victoire d'Auneau qui mit fin à la campagne des Allemands; une grande partie de l'honneur de cette affaire doit revenir à La Châtre, car son habile reconnaissance en avait assuré le succès.

Guise voulut envoyer aussitôt un messenger vers le roi pour lui faire part de son triomphe. Il ne pouvait en choisir un plus au courant des événements et en même temps plus digne de récompense que La Châtre. Celui-ci, porteur de neuf drapeaux pris à l'ennemi, partit donc pour Arthenay où se trouvait Henri III. Le souverain, c'est La Châtre qui le rapporte¹ lui-même, l'écouta avec intérêt, se fit redire plusieurs fois le récit

1. « Discours ample et très véritable, contenant les plus mémorables faits advenus en l'année 1587 à l'armée du duc de Guise, envoyé par un gentilhomme français (La Châtre lui-même) à la reine d'Angleterre. » Paris, Bichon, 1588. Bibl. Nat. Imprim. L. 34, b 418.

de l'expédition, accepta les neuf cornettes gagnées sur l'ennemi, loua fort M. de Guise, fit honneur au maréchal de camp, lui fit même « tant d'honneur que reçut jamais prince héritier », mais de récompense personnelle, La Châtre n'en eut pas et il quitta son souverain pour se rendre dans son gouvernement assez dépité, sans cependant le laisser encore paraître.

Le Berry d'ailleurs réclamait les soins du gouverneur. A Bourges, le parti des protestants grandissait tous les jours; ceux-ci avaient tramé un complot qui aurait pu être grave.

Au mois de novembre, plusieurs d'entre eux s'étaient concertés pour se rendre maîtres de la Grosse-Tour et la livrer au roi de Navarre. On a même dit que l'âme de l'entreprise était le célèbre jurisconsulte Cujas.

L'affaire s'ébruita heureusement, les conjurés furent arrêtés, l'un d'eux fut pendu et 70 huguenots durent prendre le chemin de l'exil. C'étaient presque tous les écoliers.

Le gouverneur en rend compte au roi¹ et en même temps lui expose l'état du pays : Argenton est la proie des protestants qui, au nombre de 1500 ou 2000, y sèment la ruine; le capitaine Loye est dans Saint-Benoît-du-Sault, toutes les places demandent du secours et La Châtre n'a à sa disposition que 70 hommes repartis à Argenton, Roussac, le bourg de Déols, Sancerre, Mehun et Chabenet.

Aussi, il demande des instructions et des ordres.

1. *Lettre de La Châtre au roi du 24 décembre 1587; ibid.* Bib. Nat. f. fr. 3361, f° 75; — RAYNAL, *loc. cit.*, T. IV, p. 165.